

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Unité
ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2030 - 29 juin 2007 - prix : 1 € - DOM 1,5 €

**Suppressions d'emplois,
salaires en baisse
et profits en hausse**

**Qui sème
le vent...**

**Justice :
délabrement
programmé**

p. 4

**Gouvernement
contre malades
et chômeurs**

p. 4 et 5

**Peugeot-Sochaux :
l'exploitation
au jour le jour**

p 13

**Allemagne : la grève
à Deutsche Telekom
et la gauche**

p. 8



Sommaire

Leur société

- p 4 ■ Une grande misère, aggravée
 - Royal, le smic et les 35 heures
 - Déficit de l'assurance maladie
- p 5 ■ Service minimum
 - Sarkozy sur le pied de guerre
 - Le chômage et les délocalisations
- p 6 ■ Un policier chauffard remis en liberté
 - Renault-Guyancourt : un stagiaire iranien expulsé
 - Manifestation contre les arrestations de sans-papiers
- p 7 ■ Droit du travail : les reculs doivent cesser !
 - Yves Galland, ministre ou PDG
 - Deuxième porte-avions

Tribune

- p 6 ■ Europe : du tsunami à la tempête dans un verre d'eau

Dans le monde

- p 8 ■ Allemagne : fin de grève à Deutsche Telekom
 - Le congrès de fondation de « La Gauche »
- Irak : l'armée US fait de la pédagogie
- États-Unis : attaques contre les sans-papiers
- Dépenses d'armement
- p 16 ■ « Traité simplifié européen »
 - Monopole des jeux
 - Tchad : grève dans la fonction publique
 - Économistes distingués

Il y a 50 ans

- p 7 ■ L'assassinat de Maurice Audin

Il y a 35 ans

- p 10 ■ La signature du Programme commun

Dans les entreprises

- p 11 ■ France Télécom : l'État vend l'argenterie
 - Les parachutes dorés : ça va continuer
 - Heures supplémentaires
 - Rivières et canaux en piteux état
- p 12 ■ Sucrerie de Guignicourt (Aisne)
 - Chaudronneries d'Armor (Nord)
 - Sonovision-Itep-Colomiers (Haute-Garonne)
- p 13 ■ PSA Peugeot-Sochaux
- p 14 ■ Nice : les « poubelliers » gagnent
 - Ville de Grenoble : député-maire et surtout employeur
 - Faurecia-Pierrepont (Meurthe-et-Moselle)
- p 15 ■ TGV-Est
 - Grève du tramway parisien
 - La SNCF nous roule !
 - Thales-Brive (Corrèze)

Les militants de Lutte Ouvrière à votre rencontre

Comme chaque été, les militantes et militants de Lutte Ouvrière vont parcourir la France pendant les mois de juillet et d'août. Dans plus de deux cents villes, nos camarades vont rencontrer tous ceux qui souhaitent discuter de la situation sociale et politique après la victoire électorale de Sarkozy et de ses partisans.

Les élections sont passées, et les grands problèmes des classes populaires restent. Le poids du chômage, l'envolée de la précarité, le blocage des salaires, les conditions de vie et de logement, sont autant de sujets de mécontentement. Quant à Sarkozy et son gouvernement, ils s'apprentent tout simplement à poursuivre la politique de régression sociale qui a été

celle des précédents gouvernements.

Alors il faut préparer une réaction du monde du travail, avec les moyens qui sont les siens, les grèves, les manifestations, une lutte générale pour imposer les exigences de ceux qui, dans cette société, produisent toutes les richesses.

On trouvera ci-dessous une première liste des villes où les camarades de Lutte Ouvrière feront étape. Dans ces villes, des affiches préciseront le lieu exact où vous pourrez les rencontrer, vous procurer notre journal et nos brochures, prendre contact et, pour tous ceux qui le souhaitent, discuter du présent et de l'avenir avec les militants de Lutte Ouvrière.

Les villes étapes

Eure-Calvados

- lundi 2 juillet :** Pont-Audemer et Gisors (Eure)
- mardi 3 juillet :** Gaillon et Aubevoye (Eure)
- mercredi 4 juillet :** Louviers (Eure)
- jeudi 5 juillet :** Brionne et Bernay (Eure)
- vendredi 6 juillet :** Val-de-Reuil (Eure)
- samedi 7 juillet :** Évreux, quartier de la Madeleine

- (Eure)
- lundi 9 juillet :** Saint-Pierre-sur-Dives (Calvados)
- mardi 10 juillet :** Falaise (Calvados)
- mercredi 11 juillet :** Hérouville-Saint-Clair (Calvados)
- jeudi 12 juillet :** Caen quartier de la Guérinière et Condé-sur-Noireau (Calvados)
- vendredi 13 juillet :** Vire (Calvados)

Ain - Haute-Savoie

- Lundi 9 juillet :** Bonneville (Haute-Savoie)
- Mardi 10 juillet :** La Roche-sur-Foron (Haute-Savoie)

- Mercredi 11 juillet :** Évian-les-Bains (Haute-Savoie)
- Jeudi 12 juillet :** Marignier et Cluses (Haute-Savoie)



Vendredi 13 juillet : Albertville et Ugine (Savoie)

Samedi 14 juillet : Annemasse (Haute-Savoie)

Franche-Comté

- lundi 9 juillet :** Saint-Loup/Semouse et Luxeuil (Haute-Saône)
- mardi 10 juillet :** Lure et Héricourt (Haute-Saône)
- mercredi 11 juillet :** Gray (Haute-Saône)

- jeudi 12 juillet :** Baume-les-Dames et Clerval (Doubs)
- vendredi 13 juillet :** Vesoul (Haute-Saône)
- samedi 14 juillet :** Vesoul (Haute-Saône)

Champagne-Ardenne-Meuse

- Lundi 9 juillet :** Sedan (Ardennes)
- mardi 10 juillet :** Revin, Nouzonville et Bogny-sur-Meuse (Ardennes)

- mercredi 11 juillet :** Fumay et Givet (Ardennes)
- jeudi 12 juillet :** Charleville-Mézières (Ardennes)
- vendredi 13 juillet :** Rethel et Vouziers (Ardennes)

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Ci-joint la somme de :
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande



Le Salon aéronautique du Bourget, qui vient de fermer ses portes, s'est achevé sur un concert d'autofélicitations des patrons d'Airbus : 728 commandes dont 425 fermes, portant sur toutes sortes d'avions, y compris sur le gros porteur A380 dont les retards de livraison ont été le facteur déclenchant de la crise chez l'avionneur. À ce qu'il paraît, l'ensemble des commandes représente quelque 100 milliards de dollars. Ce qui fait dire aux dirigeants d'Airbus que c'est leur meilleur salon depuis toujours.

Malgré ces commandes, il n'est cependant pas question de toucher au plan Power 8, c'est-à-dire au plan de 10 000 suppressions d'emplois avec des fermetures ou des reventes d'usines appartenant au groupe.

Le patron d'Airbus, Louis Gallois, considère que ces suppressions d'effectifs demeurent « indispensables » pour permettre à l'entreprise d'être plus « productive » face à la concurrence internationale.

Avant même ces nouvelles commandes, Airbus avait du travail pour les cinq ans à venir. Les suppressions d'emplois n'étaient pas seulement un drame pour ceux dont l'emploi va être supprimé, mais aussi pour ceux qui resteront et qui seront moins nombreux pour faire plus de travail.

C'est le même argument de « productivité » qui est utilisé dans toutes les entreprises où on aggrave les cadences, on diminue les effectifs ou, plus souvent encore, on fait les deux comme chez Peugeot-Citroën. Qu'il s'agisse des techniciens ou des ingénieurs hautement qualifiés d'Airbus ou des ouvriers sur chaîne de l'industrie automobile, tous les travailleurs sont logés à la même enseigne. C'est sur le dos de leurs travailleurs que tous les patrons cherchent à préserver leurs profits dans la concurrence internationale.

L'État agit de la même manière. Plusieurs ministres se sont succédé, la semaine dernière, pour justifier le non-remplacement d'un travailleur du service public sur deux partant à la retraite, par la nécessité de faire

des économies en présentant la mesure comme un service rendu aux contribuables ! Et tel ministre d'oser expliquer à la radio que les insuffisances d'effectifs criantes dans les hôpitaux pourraient être compensées par des heures supplémentaires, en vertu du slogan de Sarkozy « travailler plus pour gagner plus » ! Il faut une bonne dose de cynisme pour préférer des insanités de ce genre, alors qu'il est de notoriété publique que le personnel hospitalier crève déjà sous le poids des heures supplémentaires et qu'en plus, elles ne sont même pas payées.

Et tout le reste est à l'avenant. Le nouveau plan de déremboursement de médicaments, qui s'ajoutera à la franchise sur les actes médicaux, rend l'accès aux soins de plus en plus cher. Et pourquoi ce recul de la protection sociale, aux conséquences dramatiques pour les plus pauvres ? En réalité, pour compenser le manque à gagner pour la Sécurité sociale de toutes les exonérations de charges patronales. Elles sont censées être compensées par l'État. Mais ce dernier ne le fait que partiellement et avec retard. Et, en dernier ressort, ce sont les assurés sociaux qui paient la facture.

Le patronat accentue son offensive contre le monde du travail, poursuivie sous tous les gouvernements de droite comme de gauche. Il sait qu'il peut compter sur le gouvernement pour prendre toutes les mesures aggravant la condition ouvrière, afin de lui permettre d'augmenter ses profits. Et le gouvernement peut se targuer des élections qui ont conforté la droite au pouvoir.

Mais qu'ils se méfient ! Les travailleurs n'ont aucune raison de se laisser impressionner par le succès électoral de Sarkozy, ni par la majorité absolue de ses partisans à l'Assemblée. Malgré l'agitation tous azimuts du nouvel occupant de l'Élysée, il n'a les mains libres qu'à l'Assemblée. Il n'a pas plus de moyens que ses prédécesseurs pour faire face au monde du travail, si celui-ci se fâche.

Et, à force de semer le vent du mécontentement avec ses mesures, Sarkozy récoltera la tempête de la colère ouvrière qu'il mérite.

Arlette LAGUILLER

• Pour augmenter le pouvoir d'achat

Imposer l'augmentation des salaires !

L'Insee déclare, dans une étude publiée jeudi 21 juin, que « le pouvoir d'achat a progressé en France plus vivement en 2006 qu'en 2005 (+2,3 % après +1,7 %) ». Mais, ajoute le rapporteur, « malgré ce constat, la perception du grand public sur cette question est beaucoup plus dégradée ».

Or ce n'est pas tant la « perception », mais bien le pouvoir d'achat de la majorité de la population qui se dégrade d'année en année. Les pourcentages et les moyennes ne veulent pas dire grand-chose quand il s'agit de revenus, car 1 % de

1 000 euros et 1 % de 100 000 euros ne pèse pas de la même façon. À un bout de l'échelle sociale une minorité bénéficie de revenus colossaux, mais il n'en va pas de même pour l'ensemble des travailleurs, qu'ils soient salariés, chômeurs ou retraités. Il n'y a pas besoin d'être un grand économiste pour se rendre compte que les augmentations des prix des produits de consommation courante, à commencer par la nourriture et les produits d'entretien, les loyers, les carburants, etc., frappent plus durement les petits budgets, ceux

qui ont déjà du mal à arriver à la fin du mois, et sont sans effet sur les autres.

De fait, certains chiffres publiés par l'Insee sont beaucoup plus parlants que les constats renouvelés sur la prétendue progression du pouvoir d'achat. Il s'agit de ceux qui se rapportent aux « dépenses contraintes », ou incompressibles, telles que le loyer, les transports, l'énergie, les impôts, les assurances, ou les emprunts à rembourser : il y a quarante ans, elles représentaient 20 % du budget d'une famille ; elles se montent maintenant à 36 %.

Autrement dit, une fois les dépenses fixes payées, les ménages à bas revenus ont de moins en moins d'argent à leur disposition et doivent se restreindre sur les autres dépenses : nourriture, santé, loisirs...

Sarkozy lui-même a déclaré de façon démagogique qu'il fallait « cesser de dire aux Français que leur pouvoir d'achat augmente »... mais cela ne l'empêche pas de limiter la hausse du smic à 2,1 %, sans le coup de pouce habituel, en même temps qu'il distribue des cadeaux aux plus riches, et il ne propose aux travailleurs que de

travailler plus (si c'est possible) pour gagner soi-disant plus.

Il existe pourtant une autre possibilité : alors que les salaires sont pratiquement bloqués depuis des années, il faudrait une augmentation générale et immédiate de 300 euros par mois, qui ne serait d'ailleurs qu'un rattrapage du pouvoir d'achat perdu. Ce serait possible, à condition d'écorner un tout petit peu les super-profits des patrons. Mais une telle mesure, ce sera aux travailleurs de l'imposer par la lutte.

Marianne LAMIRAL

• Justice

Une grande misère encore aggravée

A peine en place, à peine a-t-elle commencé à parler, que la nouvelle ministre de la Justice, Rachida Dati, a réussi le tour de force de provoquer des grèves et des manifestations de centaines d'avocats, et la protestation quasi unanime de tous les personnels de justice.

Cette contestation, qui touche tous les échelons, tous les corps, est d'autant plus significative qu'elle vient de milieux qui sont a priori proches du pouvoir, et tout particulièrement de la droite. Mais il faut dire que la ministre a fait fort, elle a annoncé tout de go la fermeture pure et simple de dizaines de tribunaux à travers tout le pays, même si, face aux réactions, elle s'est dite depuis prête « au dialogue ».

Ainsi tout le monde a pu voir ce que signifiait le programme de Sarkozy de « donner des moyens supplémentaires à la justice, notamment sous-dotée, afin d'en améliorer le fonctionnement ». Résultat : la moitié des quelque 181 tribunaux de grande instance existant dans le pays, dont dépendent autant de tribunaux correctionnels, de tribunaux pour enfants et toute une série d'institutions, pourraient purement et simplement fermer. De même, un tiers des 35 cours d'appel, avec tout ce qui s'y attache, se retrouveraient également menacées de fermeture.

Ces mesures pourraient signifier la suppression de près de dix mille postes de travail, en comptant tous ceux qui sont

attachés à cette activité. Cela entraînerait une aggravation dramatique des conditions d'accès de la grande masse de la population à la justice, par laquelle elle est bien obligée de passer pour bien des affaires de la vie courante, comme les divorces, le droit des enfants, des familles, le droit du logement, le droit du travail, les expulsions, etc. Quant à la suppression des tribunaux correctionnels, le pendant va être l'allongement des incarcérations préventives pour les uns, et l'impossibilité de demander

réparation pour les autres. Car non seulement il faudra faire des dizaines de kilomètres pour toute démarche, mais en plus les affaires deviendront interminables.

À l'occasion de l'affaire d'Outreau et de l'émotion que ce scandale avait soulevée, la réalité de la situation de la justice était apparue : tribunaux où il faut attendre des années pour le simple renvoi d'une audience, ou attendre des mois pour faire juger des problèmes d'extrême urgence. La cause du mal était connue de tous : la

misère du budget de la Justice, sept milliards d'euros, 2,34 % du budget de l'État. Des milliers de postes ne sont pas pourvus et des centaines de juges manquent.

L'institution judiciaire était déjà mal ressentie par la grande masse de la population, avec ses lois faites pour les riches et des juges qui, le plus souvent, ne penchent pas spontanément du côté des plus humbles. D'entrée, le gouvernement annonce que ce sera pire demain.

Paul SOREL



• Royal, le smic et les 35 heures

Les fausses surprises des notables du PS

Ségolène Royal veut, dit-elle, « remettre à plat des idées que les socialistes ont avancées » durant la campagne électorale et, en particulier, « remettre en cause certaines choses comme le smic à 1 500 euros » et « la généralisation des 35 heures ». « Ce sont deux idées qui étaient dans le projet des socialistes, que j'ai dû reprendre dans le pacte présidentiel, et qui n'ont pas du tout été crédibles », a-t-elle ajouté. Au Parti Socialiste, certains ont feint la surprise. Ainsi Mélançon a accusé Royal d'avoir deux attitudes contradictoires. « J'ai le sentiment amer d'avoir été trompé », a dit de son côté

Jean-Pierre Brard, député apparenté PCF.

Mais cette orientation de Ségolène Royal n'est pourtant pas une surprise. Sur les 35 heures, elle avait déjà déclaré qu'il ne fallait pas rester « bloqué ». Ceux qui s'étonnent aujourd'hui ont-ils oublié ses louanges à la politique de Tony Blair en Grande-Bretagne ? Ainsi le 2 février 2006, quelques jours avant le début des manifestations étudiantes contre le contrat première embauche, Ségolène Royal avait pris la défense de Tony Blair qui, selon elle, avait « été caricaturé en France ». Elle avait vanté, en

particulier, sa politique introduisant plus de flexibilité au nom de la lutte contre le chômage des jeunes. « Cela ne me dérange pas de me référer à certaines de ses idées », avait-elle déclaré au *Financial Times*.

Ségolène Royal ne fait mystère ni de ses choix politiques ni de l'orientation qu'elle entend donner à sa carrière, quand elle se voit déjà à la tête d'un Parti Socialiste en train de tendre la main vers sa droite, du côté de Bayrou. « J'ai une vision des alliances politiques, et en particulier du travail qu'il faut faire avec le centre-gauche, ce n'est pas forcément le choix de tous les socia-

listes », a-t-elle confirmé.

Ceux qui, parmi les notables du Parti Socialiste, feignent d'être choqués par la déclaration de Ségolène Royal sur le smic et les 35 heures faisaient partie de son comité de campagne et n'étaient pas les derniers à l'aider à justifier ses prises de position.

Alors, qui peut honnêtement être dupe de leur posture actuelle ? Et surtout, qui peut être sûr que les mêmes ne justifieront pas demain les positions de Ségolène Royal... pour peu que cela leur laisse espérer de revenir aux affaires ?

Jean SANDAY

• Déficit de l'assurance-maladie

Hirsch propose de s'en prendre aux ouvriers et employés

Lors de la nomination de Martin Hirsch au gouvernement, certains journalistes l'avaient présenté comme un symbole de l'ouverture de celui-ci. Avant de siéger au milieu de l'équipe de Sarkozy, n'avait-il pas fait campagne pour Ségolène Royal ?

Mais l'ex-président d'Emmaüs France ne détonne pas du tout. Pour preuve, sa « contribution aux réflexions sur l'assurance-maladie » transmise aux ministres de la Santé et des Comptes publics. Dans ce document, il propose notamment l'instauration d'une franchise « sur ce qui est peut-être le plus source d'abus et d'inégalités, à savoir les indemnités journalières » ! Concrètement, Hirsch voudrait qu'en cas d'arrêt de travail, le premier jour ne soit indemnisé ni par la Sécurité sociale (ce qui est déjà le cas), ni par l'employeur, ni par les mutuelles. Cette mesure devrait permettre d'économiser 180 millions d'euros par an... pris dans la poche des ouvriers et des employés, qui sont plus concernés par les arrêts de travail que les cadres et les patrons.

À vrai dire, cette « piste » n'est pas très originale ; elle s'inscrit dans la lignée des mesures préconisées par ce gouvernement – comme par celui qui l'a précédé – qui consiste à présenter les travailleurs en arrêt maladie comme des tire-au-flanc responsables du déficit de la Sécurité sociale, et à préconiser de limiter les arrêts de travail, en faisant pression sur les médecins qui les prescrivent et en renforçant les contrôles des malades.

La seule solution que Hirsch et ses semblables se refusent à envisager, c'est celle qui consisterait à revenir sur les milliards d'exonérations de cotisations sociales dont bénéficient les patrons et qui plombent le budget de la Sécurité sociale.

Roger MEYNIER

• Service minimum

Le gouvernement joue la démagogie et l'intimidation

Le gouvernement a présenté aux directions syndicales ce qu'il appelle un « *avant-projet de loi sur le dialogue social et la continuité du service public de transport* ».

Le contenu de ce texte n'innove pas vraiment sur ce qui existait déjà, voulant inscrire dans la loi une négociation obligatoire avant tout dépôt de préavis de grève, ou exigeant que soit précisée la façon dont l'entreprise fera travailler les non-grévistes durant une grève. La direction de la SNCF, par exemple, pratique cela régulièrement en cas de conflit, même si jusqu'à présent rien n'était inscrit dans un texte de loi.

Un article de ce projet précise que les heures de grève ne seront pas payées. Comme si elles l'avaient jamais été... sauf lorsque les grévistes réussissent à l'imposer à leur direction, qu'il s'agisse de la SNCF ou d'un autre patron.

En fait, ce projet est d'abord un geste politique démagogique à l'adresse de l'opinion réactionnaire, à l'adresse également du patronat, qui a besoin que les transports fonctionnent afin de

permettre aux salariés de se rendre à leur travail en toute circonstance. Il se présente ainsi comme voulant garantir « *la liberté du travail, la liberté d'aller et venir et la liberté du commerce et de l'industrie* », et établir des « *priorités de desserte* ». Voilà ce que le gouvernement qualifie de « *service minimum* » !

Mais ce texte se veut aussi un geste d'intimidation à l'adresse de l'ensemble des travailleurs des transports publics. Car si Sarkozy attaque en prenant des précautions, il vise quand même à restreindre les droits des travailleurs à se défendre, et cela en invoquant l'intérêt général ! C'est pour le moins inverser les rôles, car l'intérêt des usagers, c'est quand même bien ceux qui font fonctionner les transports qui le connaissent et le respectent, contrairement à ceux qui, au gouvernement, depuis des années, organisent les fermetures de lignes, les suppressions de trains et de dessertes, sans parler des privatisations de nombreux services.

C'est le travail, le dévouement et la conscience professionnelle des travailleurs des



Le métro parisien bondé. Service minimum ou service normal ?

transports qui permettent, quotidiennement, à des millions de personnes de se déplacer. Et cela malgré la baisse des effectifs, malgré les conditions de travail dégradées, le laisser-aller organisé dans l'entretien du matériel roulant, etc. Mais ce sont les travailleurs des transports qui sont désignés par Sarkozy comme étant irresponsables lorsqu'ils se défendent contre la dégradation de leurs conditions de travail et, du même coup, du service public !

De plus, dans le projet de gouvernement, il y a des dispositions menaçantes, comme par exemple celle visant à contraindre, sous peine de sanction, les salariés « *dont la présence est indispensable pour que le transport fonctionne* » à se déclarer grévistes 48 heures avant de faire grève.

Il ne s'agit pour l'instant que d'un projet, que Sarkozy voudrait concrétiser avec l'accord des directions syndicales, auxquelles il a accordé jusqu'à jan-

vier 2008 pour en discuter. Ses dispositions sont dirigées contre les travailleurs des transports publics et, au-delà, contre l'ensemble des salariés qui voudraient faire grève pour défendre leurs revendications. Reste à savoir comment un tel texte, même paraphé par les directions syndicales, pourrait être appliqué face à des grévistes déterminés à obtenir satisfaction...

Lucienne PLAIN

• Sarkozy sur le pied de guerre

Haro sur les chômeurs âgés !

À défaut de déclarer la guerre au chômage, voilà que Sarkozy a déclaré la guerre aux chômeurs les plus fragiles, ceux qui ont plus de 56 ou 57 ans. Le 20 juin, sur un ton guerrier, devant les députés UMP, il a souhaité que « *disparaissent au plus vite les préretraites* », qui sont un peu plus de trente mille à l'heure actuelle, de même que soit mis fin au dispositif de dispense de recherche d'emploi qui concerne plus de 400 000 chômeurs de plus de 57 ans.

Son objectif affiché est de récupérer les 5 milliards qui sont consacrés à payer ces chômeurs, « *pour investir et créer des emplois* », dit-il. En fait il s'agirait surtout de redistribuer ces sommes au patronat sous prétexte de « *créer des emplois* », comme toujours, en sachant que l'argent disparaîtra dans les poches des patrons aussi vite qu'il leur sera donné.

Ces menaces concernent des centaines de milliers de chômeurs. Près de 20 % des chômeurs sont en effet des travailleurs de plus de 56 ans, parce que depuis des années les patrons licencient à tour de bras parmi ces travailleurs, les plus usés et parfois les mieux

payés, car les plus anciens. Et c'est bien pourquoi chacun sait, et les patrons en premier, qu'ils ne sont pas près d'être embauchés.

Les seuls qui bénéficient d'une protection partielle sont la petite minorité bénéficiant du système de préretraite, qui leur permet de toucher 60 % de leur ancien salaire brut, jusqu'à la retraite. Les autres, qu'ils soient dispensés de recherche d'emploi ou pas, peuvent se retrouver en fin de droits après 36 mois d'allocation chômage (45 mois pour ceux qui sont licenciés à plus de 57 ans), avec au choix l'allocation de solidarité spécifique ou le RMI.

Et si l'on comprend bien ses déclarations, Sarkozy voudrait récupérer et donc détourner les indemnités chômage versées, qui ne sont que l'argent des cotisations chômage prélevées sur les salaires. Au même moment, il a confirmé la fin de la contribution qui pesait sur les employeurs quand ceux-ci licenciaient des travailleurs de plus de 50 ans, la contribution dite Delalande qui, en représentant jusqu'à deux ans de salaire pour les plus de 55 ans, pouvait être un petit obstacle à leur licenciement.

Plus le moindre obstacle aux licenciements des plus anciens, détournement d'argent promis pour l'avenir au bénéfice des protégés de Sarkozy : elle est pas belle, la vie, pour ceux qui se permettent de mettre les vieux travailleurs à la rue ?

Paul SOREL

• Chômage

Les délocalisations n'expliquent pas tout

Dans la livraison 2007 de son ouvrage annuel *L'Économie française*, l'Institut national de la statistique (Insee) a calculé l'importance des délocalisations dans les suppressions d'emplois.

Il ressort de ces calculs qu'environ 15 000 emplois par an ont été détruits pour cause de délocalisation d'activités vers l'étranger, dans la période qui va de 2000 à 2003. Il s'en détruisait 13 000 par an dans la période antérieure, de 1995 à 1999.

En ajoutant à ces chiffres les emplois qui ont pu être détruits du fait de la concurrence internationale, l'Insee estime que cette concurrence entraîne des pertes d'emplois se situant dans une fourchette annuelle de 20 000 à 34 000.

Les chiffres de l'Insee montrent aussi que la France, avec ses salaires modérés pour un pays industrialisé et l'ensemble de ses services publics, notamment ses

transports, reste une destination attractive pour les capitaux étrangers, et d'abord américains. En effet, les postes créés en France par des entreprises étrangères ont atteint en 2006 le chiffre de 40 000. Car la concurrence étrangère, dont certains voudraient se protéger par un protectionnisme accru, s'exerce dans les deux sens. Et le solde d'emplois créés apparaît positif, selon ces chiffres, ce qui n'empêche pas patrons et gouvernants d'agiter bien souvent les délocalisations comme épouvantail pour imposer des conditions d'exploitation plus dures à leurs salariés.

La cause de la permanence d'un chômage de masse est donc à chercher ailleurs : dans la volonté du patronat de réduire les effectifs des entreprises pour augmenter les profits.

Jacques FONTENOY

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Europe : du tsunami à la tempête dans un verre d'eau

« Constitution européenne » ? Quelle constitution ? Les 400 pages dont on avait envoyé d'indigestes extraits à tout citoyen français, sont passées à la trappe. Un « traité simplifié » d'une trentaine de pages fera l'affaire. Trois jours de marchandages quelque peu minables ont suffi à les boucler. Les votes des parlements ou de simples accords des gouvernements l'entérineront.

On nous avait pourtant clamé, lors du référendum de 2005, que l'enjeu était majeur. Selon les partisans du oui, sans constitution l'Europe serait bloquée : honte à la France ! Selon les opposants, la constitution de Giscard était la porte ouverte à l'invasion des Turcs et des plombiers polonais (côté Non de droite), au règne sans limite de l'ultralibéralisme (côté Non de gauche).

Le Non l'a emporté. L'Union européenne a continué à tourner. Avec sa même politique, celle des grands trusts européens. Sur la base du traité de Nice qui gérait jusque-là le fonctionnement de ses institutions, ni plus ni moins réactionnaire que le projet de constitution avorté.

L'opération de Chirac destinée à se faire plébisciter en mettant à mal le PS et en le coupant du PC, simple mesquinerie politicienne, avait tourné au fiasco. Le « tsunami politique » annoncé par certains, n'a pas empêché la droite de ramasser la mise aux élections de 2007. Et le successeur de Chirac de se flatter aujourd'hui de défendre les partisans du non. « *Il ne faut pas oublier que 55 % des Français ont voté non dans mon pays* » a-t-il tonné pour obtenir que soit effacé du mini-traité la référence à la « *concurrence libre et non faussée* ». Ce qui ne change rien, précise Manuel Barroso, président de la Commission européenne.

Pour satisfaire les nationalistes de tous poils, symboles et hymne de l'Union européenne ont aussi disparu. Le Pen, Chevènement et Royal pourront continuer à chanter la Marseillaise.

Plus sérieux ont été les marchandages des frères Kaczynski qui gouvernent la Pologne, mais pas moins ridicules. En débat, le poids des représentations des pays membres et leur nombre de voix dans les instances européennes, où les pays riches comptent garder la place prépondérante. Mais c'est pour leur seule pomme que prêchaient les très réactionnaires jumeaux, avec l'argument que sans les massacres des années 1939-1945 la Pologne ne compterait pas aujourd'hui 38 millions d'habitants mais 66 millions, presque autant que l'Allemagne (82 millions) et qu'elle devrait avoir les droits de vote correspondants. Colère d'Angela Merkel, entremise de Nicolas Sarkozy, et le compromis est tombé : exit la demande polonaise d'un droit de vote proportionnel à la racine carrée du nombre d'habitants, qui donnerait à la Pologne les

2/3 des voix de l'Allemagne (rapport de 6 à 9) au lieu de la moitié (rapport de 38 à 82) ; la règle initialement prévue est maintenue mais ne s'appliquera qu'à partir de 2014 et même seulement en 2017 si un État le demande. Rien ne presse !

De son côté Tony Blair, dont c'était le dernier sommet avant de quitter le gouvernement britannique (et faire sa première communion de néo-converti au catholicisme), ne voulait pas entendre parler d'un Ministre des affaires étrangères de l'Union européenne. Ayant des rapports privilégiés avec les États-Unis, la Grande Bretagne tient à afficher ses distances avec les diplomates française et allemande. Pas de ministre donc, mais un « Haut représentant » aux affaires étrangères. Cette anicroche est révélatrice du fait que, tout en fusionnant en partie leurs affaires et se dotant d'une politique commune pour faire front à la concurrence mondiale, chacune des bourgeoisies nationales européennes (pas seulement la britannique) tient à garder ses prérogatives et à se réfugier derrière son propre État pour défendre ses intérêts particuliers. C'est cela, plus que le grippage d'éventuelles mascarades référendaires, qui fait que l'Union européenne avance piano piano.

Mais si la presse italienne titre sur « Sarko retrò » (Prodi ayant été chaud partisan de la constitution), la française se félicite. Chacun de flatter les mérites du nouveau président qui, lors du sommet européen, a tenu à se montrer partout, et surtout devant les caméras de télévision. Jack Lang a vu en Sarkozy « *un bon ouvrier de la relance européenne* ». Marie-George Buffet a fait entendre un autre son de cloche. Ce qui semble la scandaliser surtout est que le mini-traité ne soit pas soumis à un nouveau référendum, dont elle revendique l'organisation. Une nouvelle campagne électorale et de nouveaux comités du non, alors qu'il y a à contrer la politique du gouvernement et du patronat sur le terrain des luttes ?

Par-delà leurs incessants marchandages, les patrons européens ont une politique commune : les licenciements pour rentabilisation forcenée de leurs trusts communs ou concurrents, comme ces 10 000 licenciements programmés à EADS ; mais aussi des attaques semblables et quasi simultanées contre les régimes de retraites, les dépenses sociales, les services publics, etc. Sans parler de la TVA, dont la récente augmentation de 3 points en Allemagne a donné des idées à Sarkozy.

C'est contre ces attaques concrètes que les travailleurs de toute l'Europe ont besoin d'une politique commune.

Olivier BELIN

Convergences Révolutionnaires n° 52 (juillet-août 2007)

Bimestriel publié par la Fraction

Sarkozy pour cinq ans ? Des fausses résistances... à la vraie riposte

Nous pouvons compter sur la gauche... pour 2012 ! – Les syndicats sous le charme du président – Sale temps pour les révolutionnaires ? – LCR et LO en chemin vers un parti ? – Travailler plus... pour au bout du compte gagner moins ! – Plan

hôpital 2007 et 2012 : vers la privatisation de la santé – Servair : la guerre aux militants – États-Unis : la gauche démocrate entrave au mouvement anti-guerre – Pays basque : reprise du terrorisme ? – Élections en Belgique

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :

LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18

ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19

Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

• Un policier chauffard remis en liberté

Deux poids, deux mesures ?

Samedi 23 juin, à Marseille, une voiture de police heurtait violemment le jeune Nelson alors que celui-ci traversait un carrefour à un passage piéton, son vélo à la main. Il n'a pas survécu à ses blessures.

L'enquête a montré que le conducteur a déboîté de sa file pour doubler un véhicule arrêté, qu'il roulait plus vite que la vitesse autorisée, « *sans doute assez largement* », a déclaré le procureur. Rien ne justifiait cet excès de vitesse, est-il ressorti de l'enquête, puisque « *le véhicule n'était pas dans une mission d'urgence* », les policiers se rendant à l'hôpital Nord pour assurer la garde de détenus. Selon des témoins, le véhicule de police aurait

aussi brûlé un feu rouge.

Le policier responsable de la mort du jeune a été mis en examen pour « homicide involontaire avec circonstances aggravantes » et frappé d'une suspension administrative, mais il a aussitôt été remis en liberté contre l'avis du procureur.

Si les rôles avaient été inversés, si un jeune chauffard avait renversé et tué, ou même seulement blessé un policier à cause d'un excès de vitesse, la justice aurait-elle été aussi rapide à le remettre en liberté ? Poser la question, c'est y répondre.

A.V.

• Technocentre Renault Guyancourt (Yvelines)

Un stagiaire iranien expulsé

Au Technocentre de Renault, qui regroupe plus de 11 400 employés, de nombreux étudiants font leur stage de fin d'études. L'un d'entre eux, un stagiaire iranien, a été expulsé mercredi 20 juin vers l'Iran, menottes aux mains.

Lundi 18 juin, ce jeune Iranien, étudiant à l'École des Mines à Paris, s'était présenté à la sous-préfecture d'Antony pour renouveler ses papiers. Là, la sous-préfecture a décidé de l'expulser, invoquant comme prétexte que « *sa présence sur le territoire français constitue une menace pour l'ordre public* », avec à l'appui une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies appelant à la vigilance à l'égard des activités nucléaires de l'Iran.

Chez Renault, dans le service de la direction de la Logistique où ce jeune Iranien faisait son stage, tous ses collègues étaient abasourdis par les méthodes de la sous-préfecture. Ce stagiaire préparait un mastère de management indus-

triel et systèmes logistiques, sans rapport avec le nucléaire.

Un référé-liberté a eu lieu le vendredi 22 juin au tribunal de Versailles, au cours duquel son avocate a demandé qu'il puisse revenir en France terminer son stage et ses études. Une délégation de la CGT du Technocentre était présente pour le soutenir et témoigner que ses collègues et sa hiérarchie de Renault le soutiennent, invoquant le fait que ses études n'ont pas de rapport avec le nucléaire, et que, Renault produisant des Logan en Iran, les liens avec des stagiaires et des salariés de Renault d'Iran vont nécessairement se développer.

La décision du tribunal de Versailles, intervenue le 26 juin, a été d'interdire le retour en France de ce jeune stagiaire, que tous ses collègues du Technocentre appréciaient. Elle laisse à tous un sentiment d'arbitraire, et l'affaire n'est peut être pas terminée.

Correspondant LO

Contre les arrestations de sans-papiers

Les mercredis soirs 13 et 20 juin, à Belleville dans le 11^e arrondissement de Paris, des policiers ont procédé à des rafles de sans-papiers. À chaque fois, la population du quartier et des militants de RESF (Réseau éducation sans frontières) ont tenté de s'y opposer.

Ainsi le 20 juin des policiers en uniforme et en civil, armés de matraques, sortis de cinq véhicules de police sont carrément entrés dans un supermarché de produits d'Asie pour procéder à des contrôles d'identité et arrêter des sans-papiers en plein magasin ! La population a protesté, des militants de RESF « armés » d'un sifflet, ont fait du bruit pour faire connaître l'alerte. Les policiers sont repartis rapidement, non sans avoir répandu du gaz lacry-

mogène autour d'eux, emmenant malheureusement des personnes arrêtés.

De plus en plus d'habitants tentent de résister à ces rafles de sans-papiers réalisées à l'improviste. Dans ce cas, la rapide réaction à certainement limité les arrestations.

Une manifestation, appelée par RESF et l'UCIJ (Unis contre une immigration jetable) pour la régularisation de tous les sans-papiers, avec le soutien de Lutte Ouvrière, aura lieu à Paris dimanche 1^{er} juillet.

Rendez-vous à partir de 14 heures, dans les divers arrondissements, pour converger à 16 heures à Belleville et à 17 heures place Stalingrad.

• Droit du travail

Des reculs continus auxquels il faut mettre fin

Sarkozy ne cesse de réaffirmer, à chaque occasion, son intention de « moderniser les relations du travail ». Il s'agit, selon lui, de « remettre à plat » le code du travail et notamment d'aller vers un contrat de travail unique. L'objectif est évidemment d'aider autant que faire se peut le patronat pour qu'il puisse embaucher et licencier avec un minimum de contrainte, et donc avec un maximum d'insécurité pour les travailleurs.

Mais cette attaque contre les quelques garanties que conservent les travailleurs vient prendre appui sur toute une série de reculs successifs qui ont été imposés avant lui, et sur l'absence de réactions à la hauteur des enjeux. Car c'est à tous les niveaux que cette marche en arrière s'est poursuivie ces dernières années.

Les quelques obstacles qui existaient dans le cadre des licenciements économiques, par exemple dans ce cas une obligation théorique au reclassement, sont remis en cause. De fait, l'obligation de réintégration d'un travailleur en cas de violation manifeste de la loi sur les licenciements économiques n'est plus appliquée.

Dans la foulée, le patronat

réclame aujourd'hui de substituer à la notion « rétrograde » de licenciement « la séparation à l'amiable », entre employeurs licenciés et salariés jetés à la rue. Cela aurait l'avantage, pour les premiers, de couper la voie à toute contestation à venir de la part des salariés.

Mais cette marche en arrière n'avait et n'a rien d'inéluctable. Les dernières lois ont été mises en place à l'aide des ordonnances de juillet 2005, en l'absence de réactions conséquentes tant de la part des partis de gauche que des grandes confédérations syndicales. Ainsi a été institué le CNE, avec le droit de licencier sans motif pendant deux ans, qui s'applique à l'heure actuelle pour des centaines de milliers de travailleurs de petites entreprises. Les grandes confédérations étaient alors trop soucieuses d'être associées « aux négocia-



tiations » pour organiser une riposte. Et qu'on ne dise pas que rien n'était possible, car quelques mois plus tard le CPE a bien été mis en échec.

Il ne sert à rien de présenter Sarkozy et son gouvernement comme capables de toutes les attaques.

Sarkozy n'est ni plus ni moins fort que ceux qui l'ont précédé. Ses objectifs de démolition des droits du travailleur bénéficient seulement des coups de pic déjà donnés par ses prédécesseurs. Et ses offensives ne pèseraient pas bien lourd face à une levée en masse des travailleurs.

Paul SOREL

• Deuxième porte-avions

Son vrai nom : l'Onéreux !

Le ministre de la Défense, Hervé Morin, a annoncé lundi 25 juin que la décision de faire construire un second porte-avions était presque arrêtée.

Quelle surprise ! 700 millions d'euros étaient déjà inscrits dans le budget militaire pour ce bâtiment, les systèmes d'appontage et de décollage sont commandés et le précédent ministre de la Défense, Alliot-Marie, avait fait tout ce

qu'elle pouvait pour rendre, selon ses mots, cette construction « irréversible ».

Hervé Morin, les amiraux et tous les défenseurs de la marine de guerre affirment qu'il faut avoir deux porte-avions, pour qu'au moins un soit toujours opérationnel. Le ministre parle d'assurer « à tout moment une capacité de puissance à la mer ». Mais qu'est-ce que cela veut dire ?

Cette capacité à 2,5 milliards d'euros pièce, au mieux ne sert à rien, au pire est utilisée au large des ex-colonies françaises pour menacer les populations et les régimes indociles. Et, de toute façon, la pièce essentielle du porte-avions est une pompe : c'est la fameuse et très efficace pompe à finances, qui va des caisses de l'État vers celles des fabricants d'armement.

P.G.

L'assassinat de Maurice Audin

Dans la nuit du 11 juin 1957, Maurice Audin, jeune mathématicien de vingt-cinq ans, militant pied-noir du Parti Communiste Algérien et combattant de l'indépendance algérienne, était arrêté à Alger par l'armée française. Il ne devait plus jamais reparaitre. Les militaires évoquent une « évasion » alors qu'il était mort par l'effet de leurs tortures. Malgré l'acharnement pour que la vérité éclate, en particulier de ceux qui se rassemblèrent dans le Comité Audin, un non-lieu fut prononcé en avril 1962 et les lois d'amnistie protégèrent les assassins.

Cinquante ans plus tard, Josette Audin, sa femme, exige toujours que l'État lui dise enfin la vérité. Mais Maurice Audin fut la victime non seulement des tortionnaires de l'armée, mais aussi de la politique du parti socialiste SFIO, partisan du maintien de « l'Algérie française », qui avait donné carte blanche à celle-ci pour réprimer en Algérie.

La loi instaurant l'état d'urgence, votée en avril 1955, avait confié aux tribunaux militaires le sort des combattants algériens ou considérés comme tels. Un an plus tard, les pouvoirs spéciaux étaient votés par pratiquement tous les députés, y compris ceux du Parti Communiste. Ils attribuaient au gouvernement, conduit par le socialiste SFIO Guy Mollet, « les pouvoirs les plus étendus pour prendre toutes les mesures exceptionnelles commandées par les circonstances en vue du rétablissement de l'ordre, de la protection des personnes et des



Photo Maurice Audin

biens et de la sauvegarde du territoire ».

C'est en vertu de ces pouvoirs que le ministre résident en Algérie Robert Lacoste, un autre socialiste SFIO, remit au début 1957 les pleins pouvoirs de police pour la zone d'Alger au général Massu. On assista alors à une répression féroce, à la généralisation de l'usage de la torture et des exécutions sommaires. Au prix de milliers et de milliers de victimes, dont Maurice Audin, ce qui fut appelé la « bataille d'Alger » allait aboutir à éliminer pour un temps le FLN de la ville.

En remettant à l'armée les rôles de police et de justice, le gouvernement Guy Mollet savait à quoi s'attendre. En pratiquant la politique de la terre brûlée, en torturant et en assassinant, l'armée allait appliquer ses pratiques habituelles de toutes les guerres coloniales.

Cela ne pouvait pas empêcher l'indépendance de l'Algérie, mais seulement la faire payer plus cher au peuple algérien.

Michel ROCCO

• Yves Galland, ministre ou PDG

Toujours au service des mêmes

Yves Galland, président de Boeing France et vice-président des relations internationales du groupe depuis 2003, s'est félicité de « l'atmosphère très dynamique » au salon du Bourget et de la « très belle concurrence avec Airbus ». Quand il l'avait embauché, le PDG de Boeing avait annoncé sans ambages « avoir choisi Yves pour toutes ses

relations politiques », c'est-à-dire pour son carnet d'adresses et ses relations.

Yves Galland circule en effet depuis longtemps dans les allées du pouvoir. Elu plusieurs fois député européen entre 1979 et 1995 sous l'étiquette UDF, il avait été vice-président du Parlement européen de 1989 à 1991. Ministre dans plusieurs

gouvernements de droite, il a eu sous sa responsabilité, entre 1986 et 1988, les collectivités locales. Ministre de l'Industrie dans le premier gouvernement Juppé, il faisait partie de ces politiciens qui affirmaient aux travailleurs qu'il fallait consentir à des sacrifices au nom de l'intérêt national. Passé aux Finances et au Commerce exté-

rieur, toujours sous Juppé, entre 1995 et 1997, il s'était alors présenté comme un défenseur du petit commerce contre les grandes surfaces et fut l'auteur d'une réforme du code des marchés publics.

Aujourd'hui, ce même Galland représente les intérêts d'un des plus gros trusts américains et ne fait même plus mine de se

préoccuper du commerce extérieur, et encore moins des petits commerçants. Car le « patriotisme économique », c'est pour les gogos. Et la vocation des hommes politiques comme Galland, c'est de servir, à quelque poste qu'ils se trouvent, les intérêts des possédants, quels qu'ils soient et où qu'ils soient.

Cédric DUVAL

• **Allemagne**

Fin de grève amère à Deutsche Telekom

En Allemagne, après environ six semaines de grève, les dirigeants de la fédération syndicale Ver.di ont arrêté la lutte engagée le 11 mai contre le projet de Deutsche Telekom (DT) de transférer 50 000 salariés des secteurs de services (centres d'appel, services techniques, etc.) dans des filiales et d'économiser au passage 900 millions d'euros sur leur dos. Pour justifier cela DT prétend que ses bénéficiaires sont en baisse, mais cela ne l'a pas empêché de distribuer, l'an passé, 3,2 milliards d'euros de dividendes à ses actionnaires, c'est-à-dire plus que toute autre entreprise en Allemagne !

Depuis plus d'une semaine il était clair que le syndicat, après

avoir déclaré qu'il était prêt à faire grève pendant un an, cherchait à conclure un accord. En échange de la promesse qu'il n'y aura pas de licenciements secs d'ici 2012 – mais cela n'était pas l'objectif numéro un du patron – il a finalement accepté le 20 juin, sans demander le moins du monde l'avis des grévistes, que les salaires des travailleurs transférés à partir du 1^{er} juillet dans trois nouvelles sociétés de service baissent, en trois étapes, de 6,5 % et que leur temps de travail passe de 34 à 38 heures. Quant aux nouveaux embauchés, ils verront leur rémunération chuter d'environ 30 %.

Contrairement à ce que prétend Ver.di, il ne s'agit pas d'un simple « compromis » mais d'un recul. Cela représente un encouragement à l'ensemble du patro-

nat pour accentuer son offensive contre le monde du travail et les dirigeants syndicaux portent une lourde responsabilité dans cette affaire. Face à un patronat de combat, qui a cherché à briser la grève par tous les moyens (menaces de licenciement, prime aux non-grévistes, recours à des intérimaires pour remplacer des grévistes...), ils n'ont guère cherché à donner aux travailleurs une chance de l'emporter par une lutte offensive. Ils ont ainsi refusé de lier le combat d'Arcor, une autre entreprise de télécommunications, à celui de DT, en arrêtant la grève d'Arcor... la veille du début de celle de DT. Et dans un tract publié pour défendre un accord, à la suite duquel les travailleurs vont devoir travailler gratuitement quatre heures de plus, ils se contentent d'écrire

que celui-ci « contient certes quelques éléments amers »... Les syndiqués doivent se prononcer lors d'un vote les 28 et 29 juin. Mais pour que l'accord soit repoussé, il faudrait que 75 % d'entre eux votent contre. Autant dire que, entre l'écœurement des uns et la démoralisation des autres, il y a toutes les chances que la direction de Ver.di fasse avaliser sa signature.

Pourtant, des possibilités de solidarité existaient au sein de la population. Les sondages indiquaient que 75 % de celle-ci comprenait les raisons de la grève et, dans les entreprises, il était visible qu'elle bénéficiait de la sympathie de nombreux travailleurs. Dans ce contexte, organiser partout dans le pays la solidarité avec les grévistes, les aider à s'adresser aux usagers

– qui vont aussi faire les frais de la restructuration en cours – aurait pu permettre de peser pour éviter une défaite dont les conséquences risquent d'être négatives pour l'ensemble des travailleurs. Mais au même moment bien des militants de gauche et d'extrême gauche se montraient plus préoccupés d'organiser les manifestations contre le sommet du G8 qui s'est tenu du 6 au 8 juin en Allemagne – sans évidemment perturber la réunion des chefs d'État – que de se mobiliser pour apporter un soutien concret à des travailleurs justement engagés dans une lutte contre une des conséquences concrètes de la « mondialisation capitaliste ».

H. M.

Le congrès de fondation de « La Gauche » Un parti social-démocrate bis ?

Le 16 juin a eu lieu à Berlin le congrès d'unification du PDS-Parti de Gauche et de la WASG, qui a donné naissance à un nouveau parti. Dénommé Die Linke (La Gauche), il s'agit de l'aboutissement d'un processus de fusion entamé il y a deux ans, après les élections législatives de septembre 2005, qui avaient vu l'alliance électorale des deux formations obtenir 8,7 % des suffrages.

La principale composante de La Gauche provient du Parti du socialisme démocratique (PDS), lui-même issu de l'ancien parti stalinien au pouvoir en Allemagne de l'Est de 1945 à 1989, tandis qu'une autre partie est représentée par l'Alternative électorale – Travail et justice sociale (WASG) formée en 2004 par des syndicalistes et des sociaux-démocrates déçus, qui ont trouvé en la personne d'Oskar Lafontaine, ex-ministre-président de la Sarre de 1985 à 1998, ex-président du SPD entre 1995 et 1999, ex-ministre des Finances au début de l'ère Schröder, un porte-parole disposant d'une certaine notoriété.

Cette union est d'abord cimentée par une perspective électorale. Le discrédit du Parti Social-Démocrate (SPD) au pouvoir depuis 1998, avec les Verts d'abord puis dans le cadre d'une « grande coalition » avec la droite depuis 2005, a en effet dégagé une place sur sa gauche, que le nouveau parti espère occu-

per. Il vient par exemple d'obtenir en mai, lors des élections régionales de Brême, un score de 8,4 %. C'est la première fois depuis l'interdiction du Parti Communiste en 1956 qu'une formation classée à gauche du SPD est ainsi représentée dans un parlement régional de l'Ouest du pays.

Par ses prises de position, le nouveau parti apparaît plus à gauche que le SPD et suscite certains espoirs dans une fraction de l'opinion populaire. On a ainsi pu entendre, lors du congrès de fondation, des discours radicaux contre les privatisations et les coupes claires dans les services publics et on y a chanté *l'Internationale*. Mais on peut douter de la sincérité des propos d'un certain nombre de responsables.

Ainsi au Sénat de Berlin, ville que le PDS cogère avec le SPD depuis 1999, il a avalisé nombre de mesures antisociales (hausse du prix de l'eau dans la capitale, privatisation de nombreux logements communaux sociaux, réduction drastique des emplois dans les services publics...). Et il vient d'accepter la reconstruction, en plein centre-ville, du château des Hohenzollern, qui va coûter 32 millions d'euros aux contribuables berlinois... alors que les mesures d'austérité sont justifiées par l'énorme endettement de la ville. Et ses élus dans bien d'autres villes de l'Est, à Cottbus, à Suhl, à Dresde, etc., ont également avalisé ce type de mesures. Par ailleurs, dans ses



Le stand de La Gauche à la fête du DKP.

discours Oskar Lafontaine est allé jusqu'à parler de grève générale... mais il s'est aussi déclaré prêt à une participation gouvernementale au niveau fédéral.

Le nouveau parti permettra donc sans doute à une fraction de l'électorat populaire d'exprimer dans les urnes son mécontentement contre le gouvernement en place. Mais cela offrira-t-il vraiment une perspective de lutte aux travailleurs ? Depuis des années, les attaques contre le monde du travail se multiplient. Une réaction sur un terrain de classe serait nécessaire, contre les

licenciements, contre les baisses de salaires, contre le sort scandaleux réservé aux chômeurs, contre les attaques du gouvernement, etc. Les travailleurs et les militants syndicaux combattifs auraient besoin d'un parti qui les aide à retrouver le chemin de la lutte de classe, à préparer les luttes nécessaires, à les organiser et les coordonner, et à éduquer la classe ouvrière dans cette perspective. Malheureusement ils ne pourront guère compter pour cela sur les dirigeants du nouveau parti.

Ce n'est pas la première fois

dans l'histoire qu'un parti social-démocrate, compromis au pouvoir et menant une politique trop ouvertement en faveur des possédants, suscite une opposition qui finit par engendrer une nouvelle formation. Mais le plus souvent ces sociaux-démocrates de gauche, critiques en paroles, se contentent d'accompagner le mécontentement d'une partie des électeurs populaires pour le canaliser dans l'arène parlementaire. Visiblement c'est un rôle similaire qu'aspirent à jouer les dirigeants de La Gauche.

Henri MARNIER

• Irak

Quand l'armée U.S. fait de la pédagogie

L'armée américaine aime que ses troupes jouent aux cartes. Au début de l'invasion de l'Irak, en 2003, les soldats US avaient reçu un jeu portant les portraits de 52 dirigeants irakiens « *les plus recherchés* ». Ils viennent d'en recevoir un nouveau, censé leur apprendre à respecter les sites archéologiques d'une région, la Mésopotamie, qui est un des berceaux de la civilisation.

En 2003, le jeu de cartes devait apprendre à chaque soldat américain à reconnaître les dignitaires du parti Baas ou de l'armée ennemie, que les États-Unis entendaient mettre hors d'état de nuire. Saddam Hussein, par exemple, était l'as de pique. Mais voilà qu'après quatre ans de guerre et d'occupation militaire, les dirigeants du Pentagone viennent de s'aviser que la région est riche en sites archéologiques. Ils déclarent : « *Nous avons réalisé que nos soldats débarquaient dans les zones importantes, des endroits mentionnés dans la Bible.* »

La découverte est tardive car, depuis le début de l'invasion, l'armée américaine a fait preuve d'un parfait mépris de la population comme des sites historiques de la Mésopotamie. Lors de l'invasion, les troupes américaines avaient endommagé ou laissé sans protection la plupart des sites archéologiques. Le musée national de Bagdad avait été pillé

et des milliers d'objets volés. Les Marines ont même construit une piste d'atterrissage pour hélicoptères sur les ruines de la capitale antique de Babylone.

Outre ce jeu de cartes à vocation culturelle, les soldats américains en partance pour l'Irak sont désormais formés à la contre-guérilla dans une réplique d'un site archéologique irakien, où on leur enseigne ce qu'est une antiquité (« *un objet laissé derrière eux par les peuples anciens* »). Ils sont aussi invités à examiner le sol avant de le creuser et à ne pas remplir leurs sacs de sable contenant des morceaux de poterie. L'archéologue américaine à l'origine de ces initiatives rappelle toutefois que ces nouvelles consignes ne sont pas applicables quand les soldats sont sous les tirs des adversaires de l'occupation. On aura compris que l'armée US reste en guerre et ne se consacre pas à l'archéologie.

Si désormais les soldats sont incités à respecter les antiquités, on dira bien sûr qu'il y a du progrès. Il resterait à apprendre aux soldats américains à traiter dignement la population. Mais les stratèges du Pentagone n'en sont pas encore là. Pour les dirigeants de l'impérialisme, le sort des peuples qu'on écrase vaut encore moins qu'un tesson de poterie.

Jacques FONTENOY

Quelques cartes du nouveau jeu

3 de trèfle : « *Pas de graffiti ! Défigurer les murs ou les ruines avec des bombes de peinture est un manque de respect et est contre-productif pour la mission.* »

5 de trèfle : « *Plutôt que rouler sur des ruines archéologiques, contournez-les !* »

7 de trèfle : « *L'Arche de Ctésiphon a survécu à dix-sept siècles. Va-t-elle vous survivre ?* »



Armée US

• États-Unis

Nouvelles attaques contre les sans-papiers

Les militants trotskystes américains qui publient le bimensuel *The Spark* (L'Étincelle) reviennent sur le sens d'une proposition de loi sur l'immigration qui a déjà fait descendre dans la rue de nombreux immigrés sans papiers.

Le dernier texte de loi sur l'immigration (...) est la dernière mouture d'une prétendue « réforme de l'immigration » qui a été retardée, rejetée et réécrite plusieurs fois. Est-ce que cette dernière version a quelque chose de mieux pour les immigrés sans papiers ?

On pourrait penser que c'est le cas, à en juger par qui en est partisan. Bien des gens qui ont protesté lors des grandes manifestations de l'année dernière se sont mis en avant pour dire que c'est là ce que les immigrés veulent.

Eddie « Piolin » Sotelo, un disc-jockey de langue espagnole, a apporté aux parlementaires un million de lettres soutenant le projet de loi. Renan « El Cucuy » Almandarez Coello, autre disc-jockey, a donné le coup d'envoi de dix jours de la tournée Rêves d'Amérique, une caravane à travers le pays qui a culminé à Washington pour faire pression en faveur de cette loi. La tournée était organisée par l'Église catholique et le Syndicat des employés de service, parmi d'autres.

Mais est-ce que le vote de cette loi aiderait les travailleurs en situation difficile ? Pas vraiment. Les juristes du Centre pour les droits de l'Homme et le Droit disent que ces immigrés et leurs familles seraient « *traités comme des criminels à perpétuité* ».

Et c'est exactement ce que cette loi propose. Elle exige que les immigrés sans papiers fran-

chissent différentes étapes qui prennent des années et avec de sévères restrictions ; des années pendant lesquelles ils vivront sous la menace permanente de l'expulsion.

D'abord, plus de 20 % des immigrés sans papiers seront éliminés de la régularisation. Pour les autres, ils iront de rejet en rejet : il faudra compter douze ou treize ans avant d'être régularisé. Pendant tout ce temps, les travailleurs immigrés devront conserver leur emploi et recevoir l'approbation de leur patron pour obtenir leur légalisation.

En d'autres termes, la menace de l'expulsion sera suspendue au-dessus de leur tête si jamais ils envisagent de s'opposer à leur patron, de faire grève, d'organiser un syndicat ou seulement de quitter un employeur insupportable. Ils seront enchaînés à leur patron dans une sorte d'escla-

vage sous contrat.

(...) Ce prétendu « statut légal » ne leur donnera aucun droit de faire venir d'autres membres de leur famille aux États-Unis. Cette loi inclut également des dispositions pour des « travailleurs invités », des immigrés amenés ici provisoirement seulement pour servir les besoins de certains employeurs qui auraient fait appel à eux.

Cette loi n'est pas en faveur des intérêts des travailleurs, ni des immigrés sans papiers, ni de ceux déjà « légalisés », ni d'aucune autre fraction de la classe ouvrière. Ceux qui défendent cette prétendue « réforme » servent seulement les intérêts des exploités. Il faut les droits complets et immédiats pour tous les travailleurs immigrés et leurs familles !

Les dépenses d'armement, meilleur soutien de l'économie capitaliste

Aux États-Unis, il y a vingt ans, sous la présidence de Ronald Reagan, la revue économique *Business Week* qualifiait les dépenses du ministère de la Défense d'« *arme la plus puissante de l'économie* ». Elle expliquait même ensuite que « *quand la paix éclate [...] les plus sombres perspectives apparaissent à l'horizon pour la santé de l'économie* ». Mais la fin de la Guerre froide, quelques années plus tard, n'a nullement entraîné de « sombres perspectives » pour l'industrie militaire.

Selon les derniers chiffres publiés par le SIPRI (Institut de recherche sur la paix de Stockholm), en 2006, les dépenses militaires mondiales ont continué à croître, atteignant 1 204 milliards de dollars US, ce qui représente 2,5 % des richesses produites dans le monde. Cette somme est supérieure au PIB d'un pays entier comme l'Espagne ou le Canada. Près de la moitié de ces dépenses sont le fait des États-Unis, qui en 2004 avaient déjà consacré chaque semaine un milliard de dollars à mener leur guerre en Irak et un autre milliard à celle d'Afghanistan.

L'augmentation des dépenses, décidée au nom de la politique de « guerre mondiale contre le terrorisme », est allée droit au cœur des quarante fabricants états-uniens d'armement, dont les quatre grands, L-3 Communications, Raytheon, Northrop Grumman et General Dynamics, ont chacun vu leur chiffre d'affaires grimper de plus d'un milliard de dollars en 2005.

Que pèsent, en face de cela, les ODM, les Objectifs du millénaire pour le développement, fixés par l'ONU et approuvés par tous les chefs d'État, selon lesquels il suffirait chaque année de 135 milliards de dollars, pas même 10 % des dépenses militaires, pour réduire la pauvreté dans le monde ? Pas même le poids de l'hypocrisie.

Viviane LAFFONT

La signature du Programme commun

Le 27 juin 1972, la direction du Parti Communiste Français pavoisait. Elle avait signé avec celle du Parti Socialiste un Programme de gouvernement qu'elle appelait de ses vœux depuis des années.

En effet pendant quatorze ans, depuis l'éviction de ses ministres du gouvernement Ramadier en mai 1947, le PCF s'était efforcé en vain de se faire reconnaître comme un parti de gouvernement comme les autres. Mais en dépit des services qu'il avait rendus à la bourgeoisie française de 1944 à 1947, en aidant à la reconstruction de l'État et au redémarrage de l'économie, ses liens avec l'URSS, sa sensibilité aux pressions de la classe ouvrière l'avaient exclu du personnel politique utilisable.

En 1954, quand Mendès France avait été pressenti comme chef du gouvernement pour mettre fin à la guerre d'Indochine, il avait déclaré que, même si les députés communistes votaient pour son investiture, il n'en tiendrait pas compte pour calculer sa majorité.

En 1958, lorsqu'éclata la crise du 13 mai qui devait ramener de Gaulle au pouvoir, le président du Conseil Pflimlin eut la même attitude, bien que les députés du PCF se soient abaissés à voter un hommage à l'armée française d'Algérie.

Ce n'est qu'au deuxième tour des élections législatives de novembre 1962, qui suivirent le référendum sur l'élection du président de la République au suffrage universel, que les choses commencèrent à changer. Le Parti Socialiste avait obtenu de si mauvais résultats (12,6 % des voix) qu'il accepta de conclure des accords de désistement réciproque avec un Parti Communiste qui avait rassemblé 21,7 % des suffrages.

De l'élection présidentielle de 1965...

Mais le Parti Communiste n'avait nulle envie de mettre son influence électorale au service des socialistes sans contrepartie. Il refusa en 1965 de soutenir la candidature du

socialiste Defferre à l'élection présidentielle, et n'accepta de soutenir Mitterrand que parce que celui-ci, à l'époque, n'avait pas derrière lui un grand parti, une machine électorale puissante. Mitterrand s'en trouva bien. En en faisant « le candidat unique de la gauche », le PCF lui assurait un brillant avenir.

Mais passé les événements

L'appareil de la CGT s'engagea lui aussi à fond dans la défense du Programme commun, n'hésitant pas à exclure des militants qui exprimaient des divergences sur son contenu.

En allié fidèle, le Parti Communiste soutint dès le premier tour la candidature de Mitterrand à l'élection présidentielle de 1974, où celui-ci,

prononçait pour la création de « zones dénucléarisées » en Europe, à la force de frappe atomique.

À la veille des élections législatives de 1978, l'Union de la gauche avait quasiment cessé d'exister. Mais tous les efforts du PCF pour maintenir son influence électorale en marquant sa différence avec le PS avaient été vains. Pour la

l'influence électorale du PCF, qui ne recueillit que 15,35 % des voix, face aux 25,85 % de Mitterrand. Les voix du PCF n'auraient pas suffi à assurer l'élection de Mitterrand, d'autant que son soutien était absolument dépourvu d'enthousiasme, mais la division de la droite, déchirée entre giscardiens et chiraquiens, lui ouvrit les portes de l'Élysée.

Le PCF gagne des ministères, et perd des électeurs

Désireux de faire endosser au PCF la responsabilité de la politique qu'il s'appretait à mener, Mitterrand lui offrit quatre portefeuilles ministériels dans le gouvernement constitué en juin 1981. Le PCF, dont c'était l'aspiration depuis si longtemps, accepta évidemment, soutint la « politique de rigueur », le blocage des salaires, institués dès 1982... et se retrouva avec 11,2 % des voix aux élections européennes de 1984.

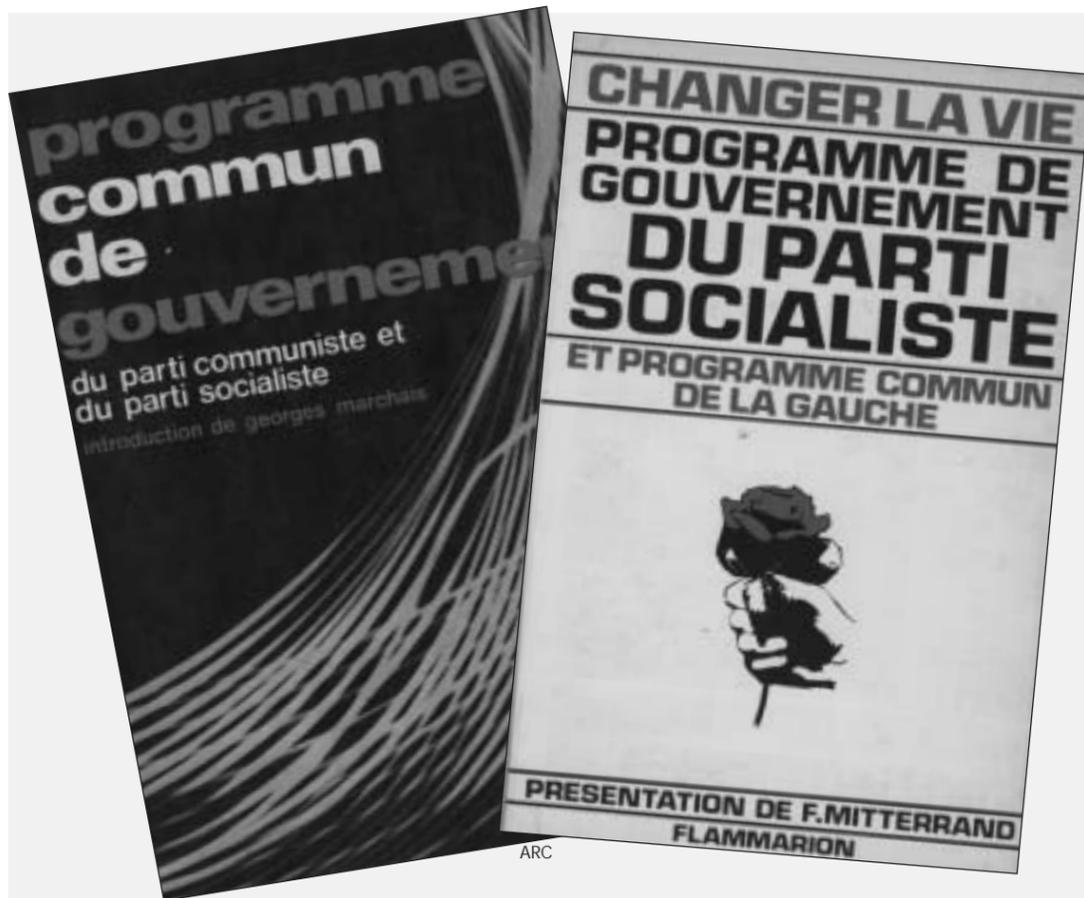
Il renonça alors à participer au gouvernement, y revint de 1997 à 2002, mais rien n'y fit. Les élections présidentielles qui se déroulèrent depuis (pour ne parler que de celles-ci) illustrèrent la poursuite de son recul électorale : 6,8 % des voix pour Lajoie en 1988, 8,6 % pour Robert Hue en 1995, 3,37 % pour le même en 2002, 1,93 % pour Marie-George Buffet cette année.

Le grand succès qu'avait constitué aux yeux des dirigeants du PCF la signature du Programme commun n'a été qu'une victoire à la Pyrrhus, qui lui a fait perdre non seulement la plus grande partie de son électorat mais, ce qui est plus grave, qui a démoralisé et démobilisé une large fraction de sa base militante.

Mais, vengeance de l'histoire, en réduisant l'influence électorale du PCF, au-delà sans doute de ce qu'il rêvait, Mitterrand a privé ses successeurs de cet allié de gauche qui lui avait été indispensable pour se rapprocher du pouvoir.

La période ouverte par la signature du Programme commun en 1972 s'est close ce printemps 2007.

François DUBURG



de mai-juin 1968, qui avaient vu Mitterrand faire acte de candidature à la présidence de la République (qui n'était d'ailleurs pas vacante !) sans tenir compte de ses anciens alliés, et s'emparer deux ans plus tard, au congrès d'Épinay, du Parti Socialiste, le Parti Communiste ne cessa de réclamer un « programme commun de gouvernement », ce qui était une manière de dire qu'il ne voulait pas contribuer à ramener le Parti Socialiste au pouvoir sans être assuré de recevoir en contrepartie quelques portefeuilles ministériels.

La signature du Programme commun, en 1972, répondait donc à cette attente. Son contenu, au demeurant fort vague, importait peu aux dirigeants du PCF. Le principal était le fait qu'il s'agissait d'un programme « de gouvernement », ce qui impliquait la présence de ministres communistes dans le futur gouvernement de gauche, s'il voyait le jour.

avec 32,9 % des voix au premier tour, 49,3 % au second, ne passa pas loin de la victoire.

...à la querelle PCF-PS

Mais les quelques élections partielles qui se déroulèrent dans les mois suivants vinrent doucher l'enthousiasme des dirigeants du PCF, en montrant qu'une partie de l'électorat communiste, à qui l'on venait d'expliquer que voter pour Mitterrand ou un candidat communiste était du pareil au même, votaient désormais directement pour les candidats socialistes.

Les rapports se tendirent alors entre les deux partis, le PCF réclamant « l'actualisation » du Programme commun, faisant feu de tout bois, renchérissant sur le nombre d'entreprises à nationaliser, et essayant en même temps de déborder le Parti Socialiste sur sa droite en se ralliant, alors que le Programme commun se

première fois depuis 1945, le Parti Socialiste, avec 22,8 % des voix (25 % avec ses alliés Radicaux de gauche) faisait mieux que le Parti Communiste, qui n'obtenait que 20,6 % des suffrages. Mitterrand, qui n'avait jamais caché son intention de réduire l'influence électorale du PCF, avait gagné son pari.

Les trois années qui séparèrent ces élections législatives de 1978, gagnées par la droite, de l'élection présidentielle de 1981, virent les relations PCF-PS se poursuivre sur le même mode, le PCF suspectant ouvertement son ancien allié de ne pas vouloir tenir ses engagements, et en particulier de ne pas vouloir prendre de ministres communistes dans un éventuel gouvernement de gauche.

En 1981, renonçant à sa tactique de 1974, il présenta donc Georges Marchais contre Mitterrand à l'élection présidentielle. Mais le premier tour confirma la baisse de

• France Télécom

L'État vend l'argenterie pour payer ses largesses

L'État vient de vendre des actions France Télécom à des « investisseurs institutionnels », c'est-à-dire des capitalistes de la banque, des assurances et autres fonds d'investissements. L'opération a rapporté 2,65 milliards d'euros.

La vente d'actions de sociétés dans lesquelles l'État a des parts est un expédient de tous les gouvernements pour tenter de boucler leur budget. Pour France Télécom, c'est le gouvernement Jospin qui, le premier, en octobre 1997, vendit au privé 21 % du capital de l'entreprise, certes après que la

droite l'eut décidé quelques mois plus tôt, juste avant d'être évincée du pouvoir. Puis, dans les dix dernières années, au fil du temps et des gouvernements, la participation de l'État dans le capital de France Télécom a progressivement diminué. La semaine dernière, elle était encore de 32,4 %. Désormais, elle n'est plus que de 27,4 %.

La ministre du Budget, Christine Lagarde, prétend que les 2,65 milliards récoltés dans l'opération vont être « intégralement affectés au désendettement de l'État et des adminis-

trations publiques ». Ce ne serait qu'une goutte d'eau dans l'océan de la dette accumulée : à peine un peu plus de 0,2 % du trou gigantesque de 1142 milliards d'euros que les gouvernements successifs ont creusé, année après année.

Et cela ne paiera même pas le quart des cadeaux fiscaux offerts aux plus riches – abaissement du « bouclier fiscal », exonération des successions, déduction des intérêts des emprunts immobiliers – qui, aux dires même du gouvernement vont représenter onze à quinze milliards d'euros de



manque à gagner.

Pour le solde des cadeaux actuels et pour les prochains, le gouvernement dispose encore d'un pactole évalué à 200 milliards d'euros : ses participations dans EDF, GDF, Air France et autres sociétés

dont l'État détient encore des parts. Les services rendus au public seront encore plus dégradés, les emplois moins nombreux. Mais les capitalistes seront comblés.

Sophie GARGAN

Les parachutes dorés... ça va continuer

« Les indemnités de départ ne seront plus automatiques et feront l'objet d'une plus grande transparence. Surtout, leur versement sera soumis à des conditions de performance examinées au moment du départ du dirigeant », stipule le projet de loi présenté le 20 juin au Conseil des ministres. Voilà donc à quoi se réduit la promesse, faite par Sarkozy lors de sa campagne présidentielle, d'interdire les parachutes dorés, ces sommes très importantes octroyées au moment de leur départ aux dirigeants des grandes entreprises.

Alors que certains montants

d'indemnités de départ de PDG faisaient la Une des journaux, les 8,5 millions d'euros de Forgeard, l'ex-président d'EADS, les 2,5 millions d'euros de Laurence Danon, la PDG du Printemps, (somme représentant plus de 130 années de salaire d'une vendeuse), Sarkozy avait fait mine de protester. En avril 2007, il avait même déclaré qu'il les rendrait illégaux s'il était élu, car il n'acceptait pas « qu'on ait à la fois la grosse rémunération et le gros parachute ». Il avait ajouté, à une autre occasion, qu'il n'était pas normal que les grands patrons négocient « une prime

d'éviction en forme de parachute en or » après « avoir conduit leur entreprise à l'échec », ce qui n'est « rien d'autre qu'une forme d'abus de bien social ».

Mais Sarkozy était alors en campagne électorale et tenait compte de l'électorat populaire choqué par les gains des Forgeard et autres PDG.

Aujourd'hui, le gouvernement se contente de proposer de conditionner l'octroi d'indemnités aux « performances » réalisées. Cela ne va pas bien loin. Avec une telle « condition », l'ex-patron de Vinci, par exemple, serait tout

de même parti avec ses 13 millions d'euros et 35 % de stock-options, puisque son groupe se portait bien. Ce n'est tout de

même pas un Sarkozy qui va ôter leur parachute à ses copains PDG.

Aline RETESSE

Faute de liquidités, rivières et canaux en piteux état

« Rivières cherchent propriétaires », cet article paru le 25 juin dans *La Croix* a rappelé fort à propos ce qu'il en est des rivières et canaux dont le transfert de propriété de l'État aux collectivités locales a été prévu par la loi du 30 juillet 2003.

Ce transfert est censé s'effectuer sur la base du « volontariat », mais il n'y a guère de « volontaires ». Et pour cause ! Les fleuves et canaux à grand gabarit, par où transite une partie du transport de marchandises et qui, eux, restent dans le giron de l'État, recueillent la plupart des investissements publics. En revanche, le réseau secondaire des cours d'eau, qui ne présente pas le même intérêt économique et commercial pour les grands groupes industriels, est délaissé et se dégrade sans cesse. Pour le remettre en (bon) état, il faut

engager des dépenses fara- mineuses que l'État, premier responsable, refuse d'assumer, comme les collectivités régionales qui ne veulent pas se voir refiler cette « patate chaude ».

La Bretagne, qui veut acquérir la propriété de son réseau navigable, constituerait une exception. Depuis 1989, elle en assure la gestion et y a déjà dépensé deux fois plus que l'État. Mais, dans certains cas, l'effort exigé est bien plus énorme. Ainsi, 200 à 300 millions d'euros d'investissements seraient nécessaires pour le canal de Bourgogne, estime le conseil régional. Or l'établissement public Voies navigables de France (VNF) n'y consacre que 3,5 millions par an. Situation analogue pour le canal Rhin-Rhône en Alsace. VNF vient de signifier l'arrêt de travaux sur ce canal, car il les estime trop coû-

teux, tant que les collectivités locales ne s'engageront pas à en être de plus d'un million d'euros de leur poche – en fait, de celles des habitants de la région.

Car c'est cela le fond de l'affaire. L'État, qui n'a jamais assez d'argent pour arroser le patronat et les classes riches, se dégage de plus en plus de tout ce qui s'apparente à des missions de service public. Dans le cas présent, ce désengagement peut avoir des conséquences sur les inondations quand barrages et canaux, faute d'être consolidés, curés, en bref entretenus correctement, sont rendus incapables de jouer pleinement leur rôle.

Mais, visiblement, pour les pouvoirs publics c'est : après nous, le déluge !

Pierre LAFFITTE

Y a pas moins cher ?

Il y a quelques mois, Spinetta, le PDG d'Air France, avait affirmé dans la presse qu'il était opposé aux stock-options pour les dirigeants d'entreprises.

On comprend maintenant pourquoi car, dès juillet, les 400 plus hauts cadres d'AF-KLM bénéficieront, non de

stock-options, mais carrément d'une distribution d'actions gratuites.

Eh oui, ce qui gênait Spinetta dans les stock-options, c'est qu'il fallait les payer !

Extrait du bulletin Lutte ouvrière Air France Orly Nord-Villeneuve

• Heures supplémentaires

Pour les patrons ce sera encore trop cher

Avec l'exonération de cotisations sociales sur les heures supplémentaires, Sarkozy, comme chacun l'avait compris, n'envisage que de faire un royal cadeau au patronat. Pour beaucoup de patrons ce cadeau risque néanmoins d'être bien inutile, car ils ont depuis longtemps réglé en partie le coût, trop élevé à leurs yeux, de la force de travail, en omettant tout simplement de rétribuer les heures supplémentaires effectuées.

Ainsi, selon l'inspecteur du travail Gérard Filoche, sur les « 2,5 milliards d'heures supplémentaires estimées soit l'équivalent de 1,2 million d'emplois : la majorité ne sont déjà ni recensées, ni majorées

comme la loi le prévoit, ni cotisées auprès de nos caisses salariales ».

Comment s'étonner ensuite si neuf plaintes sur dix de salariés auprès de l'inspection du travail concernent des heures supplémentaires effectuées mais impayées.

Les heures supplémentaires sont souvent effectuées « au noir » et « payées sous la table »... quand elles le sont.

Sarkozy et tous ceux qui vantent le « travailler plus pour gagner plus » sont les chantres de la liberté d'entreprendre aux dépens des autres, et même de la liberté de se mettre l'argent des heures supplémentaires dans la poche.

Alain VALLER

• **Sucrierie – Guignicourt (Aisne)**

En lutte contre la fermeture

Lundi 25 juin, la presque totalité de la centaine de salariés de la sucrierie de Guignicourt dans l'Aisne a arrêté le travail pour protester contre l'annonce par la direction de Saint-Louis-sucre de son intention de fermer ce site fin juin 2008, après la campagne sucrière.

Des tracts et des papillons disant « non à la fermeture » et « priorité à l'emploi et non aux profits » avaient été distribués pour préparer cette journée et convier la population locale à venir soutenir les grévistes. Et

bien que l'on soit un jour de semaine, plus de 300 personnes se sont retrouvées sur le parking de la sucrierie et ont manifesté tout l'après-midi dans les rues de Guignicourt, puis dans celles de Condé-sur-Suippe, village où se situe réellement la sucrierie. Sur le passage de la manifestation les réactions de soutien étaient nombreuses.

Cette fermeture, si elle avait lieu, pèserait lourd sur la région. En effet, au-delà de la centaine de salariés permanents, de nombreux intérimaires travaillent plusieurs

mois à la sucrierie pendant la saison. Plus d'un millier de planteurs y livrent leur production et beaucoup d'autres emplois dépendent de cette activité, au niveau des transporteurs, des prestataires de service et des sous-traitants de la sucrierie, sans parler du commerce local.

Il y a quelques mois, la direction avait déclaré qu'au vu des incertitudes sur l'avenir, les investissements seraient stoppés, mais il n'avait pas été question de fermeture. Et il y a encore quelques années, des maisons pro-

ches de la sucrierie ont été rasées pour installer des énormes cuves à sirop. Aujourd'hui la surprise et l'inquiétude sont donc grandes. D'autant plus que nombre de salariés viennent déjà d'autres sucrieries de la région ou d'ailleurs qui ont fermé ces dernières années.

La direction invoque de nouvelles réglementations européennes. En fait, les groupes sucriers se livrent à des grandes manœuvres pour maintenir, voire accroître leurs profits. Les décisions européennes servent de pré-

texte à ces groupes, tel le groupe Südzucker à qui appartient Saint-Louis-sucre, pour réorganiser encore la production dans ce but.

Beaucoup de salariés ne sont pas dupes et savent que les solutions existeraient pour que les emplois soient maintenus. Beaucoup savent aussi qu'il faudra lutter pour imposer à la direction de faire passer l'avenir des salariés avant les profits. De ce point de vue, cette journée de mobilisation était une étape réussie !

Correspondant LO

• **Chaudronnerie d'Anor (Nord)**

La grève pour être payé

À la chaudronnerie d'Anor près de Fourmies, depuis des mois, le patron paye en retard les ouvriers. Début mai, les chèques des salaires ont été refusés par les banques et les travailleurs ont dû cesser le travail simplement pour toucher leur paye. En juin, une fois de plus, le patron n'a voulu payer qu'une « avance » de 350 euros et il a fallu cette fois-là près d'une semaine de grève pour que les salaires soient versés complètement.

Un peu plus de trente ouvriers travaillent dans cette chaudronnerie à fabriquer des réservoirs de gaz pour de grands groupes comme Total ou BP. En 2004 l'usine a trouvé un acheteur qui semble avoir l'habitude de payer ou de livrer tout le monde en retard. Ces derniers mois, les problèmes se multiplient avec les clients, les fournisseurs, l'ancien patron et la Sécurité sociale. Convoqué au tribunal, le patron a dû faire sur le champ un chèque de 75 000

euros pour payer ses dettes à l'Urssaf.

Le patron invoque d'ailleurs ces difficultés multiples pour « expliquer » qu'il n'est plus en mesure de payer les salaires à temps. En attendant, ce sont des salariés qui se sont retrouvés à découvert, sans pouvoir payer leur loyer ou leur crédit ou même interdits bancaires.

Quand les ouvriers ont cessé le travail pour la deuxième fois le 3 juin, le patron leur a ordonné de sortir de l'usine, ce qui a vérita-

blement déclenché la grève. Après avoir injurié les grévistes et les militants présents devant l'usine, appelé les gendarmes et les pompiers, fait intervenir un huissier et même embauché des gardes du corps, ce monsieur a quand même fini par céder. Le 11 juin, les salaires ont été enfin versés... mais des procédures de sanction ou de licenciement sont engagées contre plusieurs grévistes. De plus, contrairement à ses promesses, le patron parle maintenant de ne pas payer les jours de

grève et n'a payé que la moitié des acomptes prévus pour juin, et encore avec plusieurs jours de retard.

Les travailleurs veulent être payés à l'heure et exigent le retrait de toutes les sanctions. De plus, tout ce qui concerne la gestion de l'entreprise, les affaires de ce patron et même ses comptes personnels devraient être portés à la connaissance de tous. Ce serait la seule façon d'y voir clair !

Correspondant LO

• **Sonovision-Itep – Colomiers (Haute Garonne)**

À nouveau en grève pour 300 euros

Les travailleurs de l'entreprise Sonovision-Itep, entreprise sous-traitante d'Airbus située à Colomiers près de Toulouse, sont en grève illimitée pour 300 euros d'augmentation pour tous.

Leur mouvement a pris origine en mars ; jusqu'à cette semaine, la lutte avait consisté en plusieurs journées de grève à diverses occasions. Arlette Laguiller était venue le 18 avril dernier affirmer son soutien.

Et puis lundi 18 juin, la direction continuant à les lanterner, les travailleurs ont décidé de se mettre en grève une bonne fois. Les grévistes se retrouvent deux fois par jour à

environ une centaine, en assemblée générale, pour faire le point et décider de la marche à suivre.

À plus d'une centaine sur environ 150 personnes sur site, les grévistes sont majoritaires mais ont encore fait le tour des services pour s'adresser aux non-grévistes. Plusieurs « détachés » qui travaillent dans les entreprises « clientes » sont venus manifester leur solidarité.

Jeudi 21 juin, jour de la Fête de la musique, une grosse sono a été installée sur le parking. Le sous-directeur n'a alors rien trouvé de mieux... que de faire venir un huissier pour faire constater les « nui-

sances » sonores que les grévistes provoquaient ! Par ailleurs, il faisait aussi venir l'inspectrice du travail pour jouer les médiatrices.

Devant la détermination des grévistes et après discussion avec eux, celle-ci annonçait qu'elle demanderait au PDG de descendre de Paris pour négocier. Ce que les grévistes enregistrèrent comme une petite victoire. À l'assemblée générale qui suivit, ils ont élu une délégation de treize membres, syndiqués et non-syndiqués, pour accueillir ledit PDG qu'ils attendaient désormais de pied ferme... et toujours en grève !

Mardi 26 juin, une réunion

avec le PDG s'est donc tenue dans les locaux de l'inspection du travail, le personnel toujours en grève étant en liaison téléphonique permanente avec la délégation.

Mais de cette réunion, il n'est rien sorti : après avoir minimisé le « retard » des salaires à Colomiers et dit tout le bien qu'il pensait des résultats de la négociation salariale 2007, le PDG finit par proposer... un système compliqué d'attribution de points selon l'ancienneté et les « compétences » de chacun, système censé combler le fameux « retard ». Mais quand il lui fut demandé quel budget il comptait y mettre, il répondit

que cela serait... 1 % de la masse salariale ! Soit 20 euros d'augmentation en moyenne, face aux 300 demandés : au-delà, dit-il, « ce n'était pas réaliste, et mettrait le centre de Colomiers en grandes difficultés... »

Les délégués des grévistes ont fini par sortir de la salle, en colère. Ils ont ressenti cette « proposition » comme une provocation, et étaient bien convaincus qu'il fallait, non seulement poursuivre la grève, mais lui faire franchir un cran. L'assemblée du personnel du mercredi 27 juin devait en décider.

Correspondant LO

• PSA Peugeot-Sochoux

La production aux frais des handicapés

Le nouveau PDG de PSA, Streiff, arrive et on en voit déjà les effets : dans l'usine PSA de Sochoux, pour faire encore plus de gains de productivité et donc de profits, la direction décide de s'attaquer aux ouvriers à capacités restreintes (MOCR) de l'équipe RGE et de les muter ici ou là sur des postes de préparation.

Ces ouvriers, qui ont de grosses restrictions médicales, souvent suite à des opérations chirurgicales, et qui sont souvent sous antidépresseurs, ont été effondrés en apprenant la nouvelle. Dans cette équipe, ils pouvaient travailler à leur rythme et c'est ce qui leur permettait de continuer à venir à l'usine. Selon la direction, il y aurait moins d'activité dans ce secteur avec la 308 ; la réalité est que leur travail est progressivement sous-traité. La direction a beau jeu ensuite de dire qu'il n'y a plus de travail pour eux.

Ce secteur a déjà été sur la sellette : des essais de mutation de travailleurs de cette équipe sur des postes « adaptés » avaient été faits, mais avaient soulevé une vive émotion. La pression cons-

tante à laquelle elle est soumise a alourdi le climat cette année au point de faire craquer certains. Un ouvrier de cette équipe s'était suicidé en 2006.

Une autre manière de se débarrasser des ouvriers handicapés a été de déclarer à tout va des « inaptitudes à tous postes », afin de pouvoir

les licencier et les inciter à faire des dossiers de demande d'invalidité, mais les médecins-conseils ont mis un frein à cette dérive.

Pour les travailleurs de chaîne qui souffrent de troubles musculo-squelettiques (TMS), ce n'est pas mieux : on en voit, au retour d'une opération chirurgicale, retourner sur des postes qui ne leur conviennent pas. À force de supprimer des postes de travail en chaîne, les postes qui restent comportent tous des opérations de

montage ou l'usage de machines qui mettent en péril la guérison de ces ouvriers.

L'an dernier, la direction, consciente de la mauvaise image sociale qu'elle donnait par sa politique envers les handicapés, avait édité une luxueuse plaquette pour expliquer les moyens qu'elle leur offrait.

Mais pour se faire une idée de la réalité, il suffit de rencontrer ces travailleurs... et l'illusion tombe.

Correspondant LO

Il paraît que le patron prône les économies

Samedi 23 juin, pour marquer le lancement de la production de la petite nouvelle, « la 308 », la direction de PSA n'a pas regardé à la dépense pour « motiver » ses quelques milliers de concessionnaires, venus du monde entier. Elle avait réservé pour cela le stade de football proche de l'usine de Peugeot-Sochoux.

Pour l'occasion, pas moins de deux TGV et de trente avions, sans compter les voitures, ont été prévus pour acheminer ces concessionnaires à bon port. La pelouse du stade de football a été transformée en décor dit de tragédie grecque, avec des colonnes de

18 mètres de haut et un écran géant de 80 m². Le paradis artificiel a pu même être atteint car, sur les 6 750 litres de boissons, la moitié étaient alcoolisées. La commentatrice de la mise en scène a déclaré : « *Sans les forces commerciales, nous ne sommes rien* ». Elle aurait pu ajouter : « Sans la force de travail de ceux qui produisent cette voiture, le patron et les concessionnaires

n'auraient pas de voitures à vendre ».

À part ça, PSA Peugeot Citroën, que le cynisme n'étouffe pas, a utilisé de larges colonnes, mais dans la presse cette fois-ci, pour colporter ses mensonges selon lesquels il faudrait faire des économies et supprimer 4 800 emplois pour que ça aille mieux.

Correspondant LO

En colère contre les charges de travail

Lundi 25 juin, dans l'équipe d'après-midi au Montage, des ouvriers excédés de voir leurs charges de travail augmenter au fil des réorganisations ont posé les outils parce qu'étant les premiers concernés, ils estimaient à juste raison avoir leur mot à dire. Ils ont été reçus par la direction ainsi que les délégués du secteur qui étaient avec eux quand ils ont arrêté le travail.

Face à leur colère, la direction a cherché à les rassurer en leur disant que des intérimaires seraient recrutés. Mais comme dans l'immédiat aucune solution concrète n'était avancée, mis à part que les postes de travail seraient revus, les travailleurs ont tenu à affirmer : « *De toute façon si ça continue, on se remet en grève aussitôt* » !

Correspondant LO

Une équipe soudée face au patron

À l'atelier Peinture de Peugeot-Sochoux, la direction a demandé deux ouvriers retoucheurs volontaires pour travailler dans l'équipe de l'horaire inverse. Une proposition qui s'adressait à une équipe de quatorze personnes.

Personne n'étant volontaire, la direction menaçait de désigner d'office deux d'entre nous. Un refus collectif a été alors rédigé et remis au chef d'atelier, et une rencontre a été fixée pour le lundi.



Avant le week-end, les délégués étaient convoqués mais ils ont refusé de rencontrer la direction sans les travailleurs concernés. Dans la foulée, la direction a convoqué les ouvriers, sans les délégués, pour tenter de désamorcer le mécontentement : « *Rien n'est encore décidé* », « *Si cela se fait nous choisirons ceux qui ont le moins de contraintes*. » etc. Elle sentait bien que les retoucheurs n'accepteraient pas qu'on leur impose de changer d'équipe,

d'autant qu'ils ne voulaient pas se retrouver moins nombreux pour faire le même travail. Aussi le lundi, craignant un débrayage, la direction a fait venir des retoucheurs de l'autre équipe, au cas où...

Il a en fait suffi de la menace d'un débrayage pour que la direction, pas si tranquille, annule son projet, au moins pour l'instant. Ce qui confirme que, face aux décisions du patron, il faut faire bloc.

Correspondant LO

Les ouvriers ont raison d'être méfiants

Depuis mars 2007, la direction transfère des opérations de l'Habillage Moteurs, un secteur du Montage excentré, vers les chaînes de l'atelier principal du Montage en transférant aussi les ouvriers concernés. D'ici les congés 2008, la direction veut transférer tout ce secteur au Montage alors que fin avril, l'Habillage Moteurs comptait 256 ouvriers embauchés, plus 19 intérimaires et 9 CDD.

La direction avait commencé la réimplantation des nouveaux ateliers du Montage en août 1998, réimplantation qui s'est achevée en septembre 2000. À cette date, les ateliers du Montage comptaient près de 4 400 ouvriers pour produire 1 130 voitures par jour. Mais les conditions de travail se sont aggravées avec l'intensification des cadences, ayant pour conséquence une explosion des maladies professionnelles (86 maladies professionnelles déclarées pour toute l'usine en 1999 et 148 fin 2006). Et puis, même le peu de confort des postes dotés de chaises et de bancs en bord de chaîne a été supprimé. Tant et si bien que, fin avril 2007, pour produire 1 400 voitures par jour, les ateliers du Montage ne comptaient plus que 2 300 ouvriers embauchés, plus 500 ouvriers intérimaires et 50 CDD environ.

Aujourd'hui, au moment où la fabrication de la nouvelle voiture, type 308, monte en cadence, avec les difficultés pour les ouvriers dont les charges de travail ont encore augmenté, la direction veut réduire les coûts en réduisant encore les surfaces mais pas seulement. En effet les ouvriers qui vont être progressivement transférés au Montage ne vont pas y trouver de meilleures conditions de travail. D'autre part le patron compte se servir du regroupement pour supprimer des emplois de travailleurs sous contrat de travail temporaire.

Alors, par expérience, bien des ouvriers sont méfiants et dans quelques secteurs les signes du mécontentement sont palpables.

Correspondant LO

• Nice

Les « poubelliers » font grève et gagnent

À Nice, après une grève de six jours, quarante-cinq éboueurs de Derichebourg obtiennent satisfaction.

Jusqu'au mois de décembre 2006, les éboueurs chargés des quartiers Nice-collines étaient employés par Veolia-propreté. Mais c'est une autre entreprise, Derichebourg-Polyurbaine, qui a obtenu le dernier appel d'offres. Elle fait partie du groupe Penauille, qui compte des milliers de salariés et dont les actionnaires ne sont pas sur la paille.

À l'occasion du changement de direction, à Nice, les « poubelliers » se sont aperçus que, sur leur feuille de paie, le compte n'y était pas. Certains d'entre eux étaient payés en dessous de la grille de salaires, les primes n'étaient pas payées et il manquait des primes de panier. La direction leur disait de patienter, que tout serait régularisé au plus tôt. Mais au contraire les primes disparaissaient de plus en plus, notamment la prime de qualité qui était supprimée, par exemple quand un salarié était surpris à porter un T-shirt non estampillé Derichebourg. Pourtant, avec seulement deux T-shirts

par an, que les salariés doivent laver eux-mêmes, il n'est pas facile de toujours porter le T-shirt maison, propre et en bon état !

Bien qu'ils soient italiens, russes, guinéens, cap-verdiens ou turcs, tous ont compris qu'il manquait quelque chose sur leur feuille de paie et ils ont su s'entendre pour ne pas se laisser faire. En outre, les conditions de travail, déjà pas fameuses, s'aggravaient.

Le mécontentement couvait et c'est la direction qui a mis le feu aux poudres en sanctionnant plusieurs salariés, dont l'un pour avoir pris la parole au nom de ses camarades, lors d'une réunion dite « de prise de parole » par la direction elle-même !

Aussi, le vendredi 15 juin, les quarante-cinq chauffeurs et rippeurs (ceux qui vident les poubelles dans les camions) se sont mis en grève pour demander l'annulation des sanctions, l'amélioration de leurs conditions de travail et le rattrapage des salaires conformément à la convention collective. Ils étaient soutenus par des militants de l'Union locale CGT.

La seule chose que le patron

proposait en réponse, c'était du savon et le nettoyage des douches deux fois par semaine. Ce qui ne faisait que renforcer la colère des travailleurs.

Les grévistes, pour la plupart des jeunes dont c'était le premier mouvement, ne manquaient ni d'énergie ni de détermination, face à un patron qui ne lésinait pas sur les moyens pour les impressionner. Comme, malgré la grève, des ordures continuaient d'être ramassées sur certains axes, ils ont cherché et trouvé que des camions de ramassage étaient dissimulés au dépôt d'une autre filiale, d'où ils sortaient conduits par des intérimaires. Quand le mardi 19 les grévistes sont venus garer leurs voitures devant ce dépôt, des individus, des « barbouzes », comme ils les appelèrent, tentèrent de les intimider avec leurs lunettes de soleil, leurs gants de cuir noir et leurs poches trop gonflées pour être honnêtes. En vain, car avec les grévistes devant le portail, les intérimaires ne tenaient pas tant que cela à passer outre.

Finalement, devant la détermination des grévistes, le

patron a dû céder. Le 21 juin, une réunion était convoquée en préfecture entre le patron et cinq salariés délégués par les grévistes, en présence d'un inspecteur du travail. Les salariés obtenaient l'annulation des sanctions, la promesse du respect de la convention collective, soit 3 % d'augmentation de salaire, et qu'à l'avenir les heures supplémentaires seraient payées et non récupé-

rées. Ils obtenaient aussi des tenues de travail supplémentaires, la garantie que le ménage serait fait chaque jour dans les vestiaires, ainsi qu'une somme équivalant au paiement des heures de grève.

Ce patron arrogant a dû plier et, en dépit de l'obstacle de la langue, la solidarité qui a régné entre les travailleurs pendant tout le conflit a payé.

Correspondant LO



• Ville de Grenoble (Isère)

Député-maire, et surtout employeur

Cinq agents municipaux de Grenoble viennent d'être condamnés par le tribunal administratif pour avoir contesté la décision de leur employeur, la municipalité à majorité PS, de supprimer un jour de congé le lundi de Pentecôte.

Suite à la canicule de l'été 2003 et au décès de 15 000 personnes, le gouvernement Chirac-Raffarin-Sarkozy décidait d'imposer à tous les salariés de travailler gratuitement les lundis de Pentecôte, à partir de 2005. Michel Destot, le député-maire PS de Grenoble, votait contre cette loi et protestait contre cette mesure. Mais cela ne l'a pas empêché de l'appliquer en faisant travailler ce jour-là quatre employés municipaux. Sur les 3 000 agents de la Ville, 741 se déclarèrent en grève, d'autres se mettant en congés. Et la municipalité retira

une journée de salaire aux grévistes.

Après qu'une centaine de salariés ont déposé des recours amiables, refusés par le maire, cinq militants syndicaux décidèrent d'aller plus loin : soutenus par la CGT et Sud, ils déposèrent une requête au tribunal administratif, en se basant sur un contrat signé en 1982 entre le maire de l'époque et les syndicats, et prévoyant (entre autres) les jours fériés et chômés, dont le lundi de Pentecôte. Mais la municipalité, ne tenant pas compte de ce contrat, demandait au tribunal de condamner les cinq agents à lui verser 500 euros de dommages et intérêts. Et, faisant référence à une circulaire ministérielle, elle rendait de nouveau fériés les lundis de Pentecôte, tout en déduisant un jour de congé.

De nouveau en mai 2006, quelques jours avant la Pente-

côte, une pétition signée par plus de 1 300 agents a été remise par 200 d'entre eux au Comité technique paritaire. Elle réclamait entre autres choses que le lundi de Pentecôte ne soit pas pris sur les congés, ce dont les maires ont la possibilité en accordant une « journée du maire » supplémentaire.

La seule réponse du maire fut la continuation des poursuites.

Aujourd'hui, le tribunal a donc rendu son verdict, allant dans le sens de la mairie : les militants syndicaux sont condamnés à verser 100 euros chacun, plus les frais de justice. Et voilà comment un député socialiste peut voter et protester contre une loi imposée par la droite, puis l'utiliser contre ses propres agents, alors qu'il pourrait ne pas l'appliquer.

Correspondant LO

• Faurecia – Pierrepont (Meurthe-et-Moselle)

Les équipementiers nourris au biberon des fonds publics

Le groupe équipementier automobile Faurecia, filiale de PSA, vient d'obtenir du Conseil régional de Lorraine une nouvelle subvention de 270 300 euros. Elle vise à financer le plan de formation interne de l'entreprise, située à Pierrepont, qui fabrique des sièges de voitures. Faurecia touche la moitié de la somme à la signature du contrat avec la Région. Jolie avance de trésorerie !

Pourtant, Faurecia est en train de supprimer 110 emplois sur 436 à Pierrepont et 80 autres seraient menacés suite à la perte du marché des sièges des camionnettes Master fabriquées à la Sovab de Batilly toute proche.

Pas bégueule, le Conseil régional, pourtant à majorité de gauche, ne rechigne pas à continuer de verser des subventions, pour la formation mais aussi

pour le déménagement : Faurecia va aller occuper les locaux d'une des anciennes usines Daewoo, elles aussi construites aux frais du contribuable, celle de Villers-la-Montagne. Mais Faurecia ne déboursa pas un centime, puisque ce sont les pouvoirs publics qui se sont chargés de l'acquisition des locaux, comme de leur remise en état pour qu'il s'y installe.

Le patronat a salué, lors de l'élection de Sarkozy, la volonté du nouvel élu de « valoriser le travail » en rompant avec « l'assistanat ». Visiblement il parlait des éremistes et de leurs quelques centaines d'euros par mois, pas des flots d'argent public qui se déversent dans les comptes en banque des grandes entreprises, alors même qu'elles suppriment des emplois.

Etienne HOURDIN

• TGV-Est

La SNCF se réjouit, les usagers restent sur le quai... le personnel est à bout !

Remplacer un train Corail d'environ 800 places – cela dépend du nombre de wagons – par une rame TGV de 320 places... pas la peine de sortir de Polytechnique pour savoir que cela va coïncider. C'est ce qui se passe sur la ligne du nouveau TGV-Est. Face aux réclamations des usagers et du personnel, la direction de la SNCF a promis que cela serait résolu et que de nouvelles rames arriveront en septembre. Elle en profite surtout pour vanter le succès de cette nouvelle ligne.

Le succès n'a rien à voir dans les tracas des voyageurs, mais c'est bien plutôt l'incurie de la SNCF qui est en cause. L'ouverture de la ligne qui était initialement prévue pour... 1996 s'est faite onze ans plus tard, le 10

juin dernier. C'est dire que la direction de la SNCF avait largement le temps de voir venir et de s'équiper en matériel roulant, si le train était vraiment considéré comme un service public devant être utile à la population. Mais la direction de la SNCF n'en a cure : ses TGV sont remplis entre 90 et 100 %.

Avant même de prendre le train, encore faut-il pouvoir acheter un billet. Aux guichets, c'est plutôt la vitesse du tortillard. Le syndicat CGT des cheminots de Metz dénonce des attentes en gare qui atteignent 40 minutes ! Avant le TGV, c'était déjà la galère pour prendre un billet de train auprès d'un guichetier ; l'arrivée du TGV n'a rien arrangé. Dans les gares rénovées traversées par le



TGV-Est, une foule de commerces avec tout le personnel nécessaire ont été installés mais le seul « commerce » où la queue est infernale est celui des billets de trains ; un comble !

Tout cela pourrait la vie du personnel comme des usagers.

Si les médias ont fait beaucoup de publicité à la nouvelle ligne TGV, ils n'ont pas parlé des suppressions d'emplois dans la région : 1 026 en trois ans, selon la CGT, sur le secteur Metz-Nancy.

Étienne HOURDIN

• Grève du tramway parisien

Comment travailler plus vite pour ne rien gagner

À Paris, les machinistes conducteurs du T3 se sont mis en grève le 18 juin. Il s'agit du tramway dont la mise en service avait eu lieu le 18 décembre dernier sur la portion du boulevard de petite ceinture comprise entre Pont-du-Garigliano dans le XV^e arrondissement et Ported'Ivry, dans le XIII^e arrondissement. L'effectif assurant ce service est de 53 machinistes.

La direction a décidé d'augmenter la vitesse commerciale, qui est actuellement de 16 km/h, à 18 km/h. Mais ce serait aux conducteurs de gagner du temps en allant plus vite, en

retournant plus rapidement leurs trams en bout de ligne, et surtout en fermant plus promptement les portes aux arrêts. Les machinistes effectuent à l'heure actuelle cinq tours, la direction voudrait imposer le passage aux six tours quotidiens ! Mais augmenter la vitesse commerciale n'est pas si simple. Un tramway ne freine pas sur quelques mètres, et le T3 coupe sans cesse de gros carrefours sur les boulevards extérieurs de Paris. Sans compter les nombreux piétons, enfants notamment, qui traversent souvent les voies.

La grève, très largement

majoritaire les premiers jours, a été dirigée par la CGT, et accompagnée par la CFDT au début. Face à ce mouvement qui touche une de ses vitrines, la direction a tout fait pour le briser. Plusieurs huissiers étaient là au quotidien. Les premiers jours, alors que la grève était pratiquement totale, la direction a fait appel à tout un volant d'agents hors-ligne, supprimant des bus sur les lignes 70 et 39 pour basculer des conducteurs non grévistes sur le tramway. Du coup, les usagers de ces lignes attendaient parfois leur bus une demi-heure ! Et sur-

tout, ce qui est une première à la RATP, elle a fait rouler des agents de maîtrise et des cadres. L'effet recherché était bien sûr de décourager les grévistes qui voyaient que la ligne fonctionnait, même avec difficulté.

La grève a continué jusqu'au mercredi 27 juin. La direction n'a pas remis son projet, mais elle n'a pas pu l'expérimenter comme elle l'aurait souhaité. Ce premier mouvement sur la ligne T3 du tramway lui aura au moins montré que les travailleurs ne sont pas prêts à laisser passer n'importe quoi sans réagir.

Correspondant LO

• Nos lecteurs écrivent

La SNCF nous roule

La SNCF prétend rester au service des usagers. Pourtant on assiste à la dégradation inexorable de ses prestations, notamment si l'on a la malchance de ne pas utiliser une ligne TGV. Fréquentant régulièrement la ligne Clermont-Ferrand-Paris, j'ai pu vivre le record de lenteur d'un Corail : 36 km/h.

Vendredi 15 juin, le train devant arriver à Paris à 19 h 40 a rejoint son terminus à... 3 heures du matin. Un arbre serait tombé sur une caténaire aux abords de Neuvy-sur-Loire, coupant l'électricité sur la ligne.

Nous avons donc patienté sept heures avant qu'un second train vienne nous chercher. Si la cause de la panne nous a été rapidement révélée, la suite des événements fut plus embrouillée. La caténaire devait d'abord être réparée, puis « un engin à moteur » devait venir nous chercher, un train devait passer vers 23 heures et arriva finalement vers minuit. Entre-temps nous avons pu voir deux trains nous doubler, dont celui parti de Clermont-Ferrand 1 h 30 après nous.

Tout cela a mobilisé des gen-

darmes, des pompiers ainsi que des élus de la commune voisine qui ont assisté, impuissants, au transbordement des quelque 600 passagers de la rame. Les contrôleurs débordés ont épuisé leur forfait de téléphone portable pour appeler les secours. La SNCF ne semble pas avoir de quoi leur fournir des moyens de communication.

Au total, ce sont près de 3 000 voyageurs qui ont subi des retards de deux à sept heures ce soir-là.

Et ce genre d'incident n'est pas isolé. Il s'agit du troisième

en une quinzaine de jours, dont au moins deux pour cause d'arbre tombé sur une caténaire.

Alors, la SNCF préfère présenter des statistiques selon lesquelles 90 % des trains de cette ligne arriveraient à l'heure, plutôt que de se donner les moyens d'entretenir correctement les voies. Et sa publicité, elle la fait sur le TGV plutôt que sur le TTPV : le train à très petite vitesse.

Un lecteur clermontois

• Thales Brive (Corrèze)

Recherche publique, profits privés

L'entreprise Thales de Brive fait partie d'un des pôles de compétitivité du Limousin, le pôle des hautes technologies créé en 2005 et baptisé Elopsys. Les entreprises qui le composent peuvent ainsi bénéficier de la manne de la Région.

L'étude retenue pour 2007 a pour but la mise en place d'un composant électronique de nouvelle génération dédié aux télécommunications. Elle est réalisée au profit de Thales, qui sera de fait seul propriétaire de l'applicatif. L'enjeu de ces recherches est de décrocher la place du n°1 mondial dans les télécommunications militaires.

Thales n'hésite donc devant aucun sacrifice : un cadre de l'entreprise a été nommé vice-président adjoint de ce fameux pôle, et la presse régionale a même annoncé que Thales rejoignait le conseil d'administration d'Elopsys pour y représenter les « PME » ! Peu importe, pour les journalistes et les élus locaux, que Thales qui emploie 300 personnes à Brive soit un énorme groupe qui exploite au moins 70 000 personnes sur les cinq continents. Vu du Limousin, pour eux, c'est une PME qui est par conséquent fragile !

Le coût du projet est estimé à 2 millions d'euros, mais moins d'un dixième reste à la charge de Thales. Mais il n'est même pas dit que celui-ci débourse le moindre centime. En effet les financeurs se bousculent : DGA (Direction générale de l'armement), DGE, fonds européens, ministère de l'Industrie, Conseil régional... Ce projet mobilise une cinquantaine de chercheurs salariés et étudiants de l'université. Pour sa part, Thales y engagera... un ou deux stagiaires et peut-être un apprenti ingénieur !

Les présidentiables l'ont tous promis pendant leurs campagnes : on ne négotiera pas sur les moyens et les fonds publics pour aider les PME dans le domaine de la recherche, surtout sur des sujets aussi essentiels pour la population que les télécommunications militaires !

Correspondant LO

• « Traité simplifié européen »

Ni simple, ni signé, ni même écrit

Les présidents européens, Sarkozy en tête, ont annoncé samedi 23 juin que la construction européenne était sauvée et qu'un « traité simplifié » allait remplacer la constitution rejetée par référendum.

Pour les divers états européens, il s'agit toujours d'arriver à fabriquer une constitution qui permette à l'Union de fonctionner à 27. Mais les plus puissants d'entre eux, la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, veulent que les décisions se prennent suivant un procédé qui, tout en donnant un aspect démocratique à la chose, leur permette de dicter leur loi.

C'est pourquoi la discussion achoppe essentiellement sur la façon de voter et sur la valeur obligatoire ou non pour tous les pays des décisions prises. Y aura-t-il un vote par pays ou un nombre de voix proportionnel

à la population ? Le « traité simplifié », comme le traité constitutionnel avant lui, prévoit un savant dosage calculé de façon à ce que l'alliance des pays les plus riches puisse bloquer toute décision contraire à leurs intérêts, mais imposer leur politique aux pays les plus pauvres... au nom d'un vote démocratique. Ce qui explique en tout cas que la Pologne, pays à la fois pauvre et peuplé de 40 millions d'habitants, ait tenté d'obtenir un mode de fonctionnement qui lui soit plus favorable, et que les réactionnaires et nationalistes frères Kaczynsky qui la dirigent aient pu trouver là un terrain de choix...

Peine perdue, c'est le mode électoral concocté par les pays riches qui s'appliquera... un jour. Car pour l'instant et jusqu'en 2014 (voire 2017) c'est le traité de Nice qui reste en

vigueur. Et pour le moment seuls des « principes » ont été définis. Aucun texte n'est écrit, ni accepté et encore moins ratifié.

Les cris de victoire des négociateurs sont donc pour le moins prématurés et surtout à valeur intérieure, permettant à la presse française d'attribuer le « succès » à Sarkozy, la presse allemande à Merkel et la britannique à Blair...

Bien plus que l'opposition des « petits » pays, en particulier de la Pologne chargée de tous les péchés dans cette affaire, ce sont les rivalités toujours actuelles des grandes puissances qui entravent la construction européenne. Même d'une Europe au service des capitalistes.

Paul GALOIS

• Tchad

Grève dans la fonction publique

Le 2 mai dernier, l'Union des Syndicats du Tchad (UST), au nom d'une intersyndicale, a déclenché une grève des travailleurs du secteur public du pays. Dans un premier temps, ils ont observé une grève d'avertissement de deux semaines pour réclamer notamment une augmentation des salaires de 300 %, une revalorisation des retraites de 200 % et une hausse de 100 % du smic. Mais face à l'intransigeance et aux menaces du gouvernement, la grève a continué et s'est durcie.

Sur ce sujet, nous reproduisons des extraits de l'éditorial du mensuel trotskiste Le pouvoir aux travailleurs, édité par l'Union Africaine des Travailleurs Communistes et Internationalistes, daté du 19 juin.

Rappelons que, à l'arrivée du dictateur Hissen Habré au pouvoir en 1980, tous les salaires ont été divisés par deux sous prétexte qu'il n'y avait rien dans les caisses de l'État. Ceux qui lui ont succédé n'ont pas rétabli cette situation. Rappelons aussi que depuis des décennies les salaires

n'ont pas bougé alors que l'inflation était galopante. À cela, il faut ajouter les conséquences dramatiques de la dévaluation de 50 % du franc CFA en 1994. Aujourd'hui, ce que gagnent les petits fonctionnaires, autour de 25 000 francs CFA (38 euros) – et les travailleurs du secteur privé encore moins – ne suffit plus depuis un certain temps à les faire vivre, eux et leur famille. Certains sont obligés de s'endetter auprès des commerçants, d'autres arrivent à tenir tant bien que mal, grâce au petit commerce tenu par leur femme. Dans le même temps, les dignitaires du régime et leurs familles vivent dans un luxe insolent grâce aux détournements des dividendes du pétrole et au pillage des caisses de l'État (...).

Les moyens financiers existent largement pour satisfaire les revendications des travailleurs. En effet, selon un rapport rendu officiel par la Banque des États de l'Afrique Centrale, (...) plus de 1 000 milliards de francs CFA ont été encaissés par le gouvernement de 2006 à 2007. À ce chiffre, il faut ajouter plus de 1,5 milliard de dollars, argent bloqué par la Banque Mondiale et réservé, au départ, « aux générations futures » tchadiennes. Mais les autorités, avides

d'argent, ont réussi à débloquer ces fonds. Une partie de cette masse d'argent a servi et sert à acheter des quantités d'armes impressionnantes et à recruter des mercenaires pour combattre les rebelles hostiles au régime installés dans l'est du pays.

Les moyens ne manquent donc pas. Mais les autorités ont refusé, lors des négociations, de satisfaire les revendications légitimes des grévistes en les jugeant « excessives » et en prétendant le manque de « fonds nécessaires ».

Devant ce refus non justifié, la grève a repris de plus belle. Les bureaux, les écoles publiques demeurent toujours fermés ; le service minimum instauré au début de la grève à l'hôpital central de Ndjaména a été supprimé. Ndjaména et d'autres grandes villes du pays sont à nouveau paralysées. Devant cette radicalisation de la lutte, le gouvernement s'est empressé de décider unilatéralement une augmentation de 15 % des salaires et des retraites. (...)

Les travailleurs ont raison de continuer la grève. C'est le seul moyen pour obliger les autorités à céder, car l'augmentation qu'elles ont proposée est vraiment dérisoire.

• Monopole des jeux

À tous les coups on perd

La Commission de Bruxelles, gardienne de la « libre concurrence » en Europe, va demander à l'État français de mettre fin à son monopole sur les jeux d'argent.

En France c'est en effet l'État, par l'intermédiaire du PMU et de la Française des Jeux, qui organise les paris et qui en tire profit, percevant cinq milliards d'euros sur les 25 qui sont dépensés en paris divers. Pour conserver un monopole aussi lucratif, l'État français régleme tous les jeux d'argent, encadre étroitement les casinos, possède une police des jeux et a poursuivi l'an passé des officines de paris sur internet.

Comme tout bookmaker, l'État cherche à ce que l'affaire rende au mieux. Donc, loin de combattre les jeux d'argent, il en fait une publicité tapageuse et omniprésente, multiplie les possibilités de jouer et vend cette sorte de drogue à tous les coins de rue.

Alors « libre concurrence » ou étatismisme, en matière de jeux d'argent on se demande ce qui

est le pire. Les adversaires du monopole des jeux prétendent que la concurrence favorise toujours le consommateur et que les parieurs gagneraient plus s'ils pariaient auprès d'organismes privés... qui eux seraient gagnants à coup sûr. Les défenseurs du monopole affirment que, faute d'être organisés par l'État, les jeux d'argent tomberaient sous le contrôle de la pègre (comme si elle était absente de la direction des casinos !). Mais à ce compte-là, il faudrait sans doute, faute de pouvoir y mettre fin, étatiser la prostitution et le commerce de la drogue, sous prétexte d'empêcher les voyous d'en profiter...

La prolifération des jeux de hasard révèle combien la misère, le faux espoir de pouvoir s'en sortir par miracle peuvent constituer un marché rentable et, à ce titre, éveiller l'intérêt non seulement de l'État mais aussi du capital privé. Qui n'est jamais qu'une autre sorte de voyous.

P. G.

• Économistes distingués

Adorateurs du veau d'or

La Banque des Règlements Internationaux, organisme qui fédère et coordonne les banques centrales du monde entier, vient de publier son rapport annuel.

En le commentant Malcolm Knight, directeur de la BRI, a affirmé que « *le monde traverse une période économique exceptionnellement faste qui restera peut-être dans l'Histoire comme un âge d'or* ».

Cette période « *exceptionnellement* » faste, la BRI la mesure d'après les chiffres de la « *croissance* » tels qu'ils apparaissent dans les comp-

tes des institutions financières. Le fait que ces chiffres mirobolants soient fondés sur l'appauvrissement des travailleurs des pays développés et la misère noire pour ceux des pays pauvres, la stagnation de la production de biens matériels au profit de pures opérations financières, la guerre permanente et une part monstrueuse du travail humain engloutie dans les armes, cela n'entre pas en ligne de compte. Du moment que le système peut faire de l'argent à partir de tout ça...

P.G.



Ils semblent ignorer qu'ils vivent l'Age d'or !